



LA BIBLIOTHÈQUE

DE

CHARLES D'ORLÉANS

COMTE D'ANGOULÊME

AU CHATEAU DE COGNAC

EN 1496

PUBLIÉE POUR LA PREMIÈRE FOIS

Par Ed. SÉNEMAUD

Professeur au Lycée impérial d'Angoulême
Archiviste adjoint
Secretaire de la Société Archéologique et Historique de la Charente



PARIS
CHEZ A. CLAUDIN, LIBRAIRE
12, RUE D'ANJOU-DAUPHINE

M. D. CCC. LXI



LA BIBLIOTHÈQUE

DE

CHARLES D'ORLÉANS

COMTE D'ANGOULÊME

AU CHATEAU DE COGNAC

EN 1496

I.

CHARLES d'ORLÉANS, comte d'Angoulême, père de François Ier, mourut à Châteauneuf, le 1er janvier 1496. La bibliothèque laissée par ce prince et conservée au château de Cognac, résidence habituelle des Valois-Angoulême, fut inventoriée les 20 et 21 novembre 1496, par François Corlieu, lieutenant général du sénéchal d'Angoumois, pour très haut et très puissant prince monseigneur le duc d'Orléans (depuis Louis XII), et très haute et excellente princesse madame la comtesse d'Angoulême (Louise de Savoie), tuteurs du jeune comte François et de sa sœur Marguerite. Corlieu s'adjoignit, en qualité de greffier, maître Hélie du Tillet, notaire royal, fit jurer à la comtesse de « bien et loyaument montrer et exhiber tous et chacuns des biens meubles, lettres, titres et enseignements qu'elle avait ou pouvait avoir par devers elle ou autres appartenant à ses

enfants, » et procéda ensuite à l'inventaire de tous les biens meubles, en présence de Hélie de Polignac, sieur de Fléac, et Geoffroy du Puy-du-Fou, sieur d'Amailloux, désignés par la veuve du comte Charles pour l'assister.

Le catalogue commence par un manuscrit de Boccace, historié et armorié. Il comprend plus de 180 volumes en 75 articles, les uns manuscrits, les autres imprimés. La bibliothèque du comte d'Angoulême, sans être aussi riche que celle laissée par le comte Jean (1) son père, renferme néanmoins de beaux livres et peut prendre un rang honorable parmi les bibliothèques princières du temps.

Dans l'inventaire de 1496, fort irrégulier du reste, et peu explicite en ce qui concerne les livres (2), nous n'avons pu reconnaître aucun des premiers produits de nos presses angoumoisines. A l'époque de la mort de Charles d'Orléans, Angoulême possédait cependant une imprimerie depuis cinq ans (3), et il est fort pro-

---

(1) Inventaire des livres trouvez en l'armoire de feu Monseigneur, le premier jour de juing l'an mil IIIIc LXVII. Cet inventaire inédit contient 167 articles; nous le publierons prochainement.

(2) Plusieurs livres manuscrits de la bibliothèque du comte Jean doivent se retrouver dans celle de son fils. L'imperfection de l'inventaire de 1496 permet difficilement de les reconnaître. Nous indiquerons ceux d'entre eux qui nous paraissent avoir cette provenance.

(3) L'imprimerie fut établie à Angoulême en 1491. Le premier livre connu sorti des presses angoumoisines porte cette date. Le *Græcismus* d'Eberhard de Béthune parut deux ans plus tard; mais, comme le premier, il est sans nom d'imprimeur. Cette édition du *Græcismus* de 1493 à Angoulême parut longtemps douteuse à

bable que le comte d'Angoulême avait fait entrer dans sa bibliothèque les quelques ouvrages imprimés au chef-lieu de la province depuis 1491, ouvrages qui se sont perdus ou auront pu se trouver réunis, sans désignation particulière, aux livres qui n'ont pas été l'objet d'un inventaire spécial et détaillé.

La publication du catalogue des librairies de nos comtes d'Angoulême, si elle n'ajoute pas des documents nouveaux à l'histoire littéraire du XV[e] siècle, prouvera du moins que Charles V et Philippe le Hardi de Bourgogne, le duc d'Orléans et le duc de Berry ne furent pas les seuls princes de la famille du roi Jean qui prirent plaisir à rassembler des livres. Cet amour des lettres, qui distingua les Valois-Angoulême, était un précieux héritage qu'ils léguèrent à leurs descendants (1).

---

l'abbé de Saint-Léger, malgré l'assertion de Prosper Marchand; mais Saint-Léger changea d'avis lorsqu'il vit annoncer : *Auctores VIII*, etc., Engolismæ, 1491, in-4°, dans l'*Index librorum* du P. Xavier Laire, part. 2, p. 68, n° 14. Nous reproduisons le titre complet de ces deux ouvrages :

1° *Auctores VIII : nempe Catho, Facetus, Theodulus de contemptu mundi, Floretum, Alanus de parabolis, fabulae Aesopi et Thobias.* — In fine : *felix libellorum finis quos auctores vulgo appellant corrector. impressor. que Engolisme die XVII. mensis maii anno Domini M. CCCC. LXXXXI*, in-4°, sans nom d'imprimeur.

2° *Græcismus de figuris et octo partibus orationis cum expositione Johannis Vincentii Metulini aquitannici in Pictaviensi universitate regentis.* Angolismi, 1493, in-4°.

Le premier de ces ouvrages avait été signalé déjà comme le premier livre imprimé à Angoulême, par notre honorable et savant collègue et ami, M. Eusèbe Castaigne, bibliothécaire, dans son *Indicateur angoumoisin* (p. 62), publié en 1838.

(1) Le comte Jean le Bon composa, pendant sa captivité en Angleterre, un recueil de préceptes latins intitulé le *Caton mora-*

Les bibliothèques de Jean et de Charles d'Orléans (1467 et 1496), augmentées par Louise de Savoie, allèrent sans doute plus tard, avec les livres apportés de Naples par Charles VIII et les acquisitions ou les conquêtes de Louis XII à Pavie, se fondre avec la librairie du duc Charles d'Orléans pour former la bibliothèque de Blois sous François Ier, qui en ordonna la translation à Fontainebleau en 1544. Cette collection comptait alors 1,890 articles, dont 110 seulement imprimés. Henri IV la fit transporter à Paris en 1595, chez les jésuites du collége de Clermont. Après de nombreuses vicissitudes, cette bibliothèque fut enfin installée en 1721, par ordre du régent, dans la rue Richelieu.

Le catalogue de la librairie du comte d'Angoulême, dont nous avons fait prendre copie à la Bibliothèque Impériale (f. des Bl. Mant., vol. 49, f° 267), est intitulé : *Coppie de l'inventoire des biens meubles demeurez du décès et trespas de feu monseigneur le conte d'Angolesme.*

---

lisé. Un manuscrit des poésies de son frère, Charles d'Orléans, contient également quelques pièces de vers de ce prince.

François Ier, en outre de ballades, épîtres et chansons, écrivit en Espagne une relation en vers de sa campagne d'Italie.

Marguerite est l'auteur de poésies recueillies en 1547 et de contes et nouvelles souvent réimprimés.

Henri II adressa quelques vers à sa maîtresse Diane de Poitiers; Charles IX fut poète et composa la *Chasse royale;* sa sœur Marguerite, première femme d'Henri IV, a laissé des mémoires intéressants.

Nous terminerons en citant encore Louise de Savoie, Jeanne d'Albret, sa petite-fille; Henri de Valois, grand prieur, bâtard d'Henri II; Charles de Valois, duc d'Angoulême, fils naturel de Charles IX et de Marie Touchet.

Ce précieux document n'existe donc point à la Bibliothèque à l'état d'original. Nous ne savons si l'on pourrait retrouver ce dernier dans le n° 2529 du tome II du catalogue analytique des archives de M. le baron de Joursanvault, décrit sous ce titre : *Un volume grand in-4°, dos de maroquin, contenant l'inventaire de la librairie et des meubles du duc d'Orléans* (lisez *comte d'Angoulême) au château de Cognac,* 1496.

Ce catalogue, tout imparfait qu'il est, peut encore, croyons-nous, fournir d'utiles indications. Nous n'hésitons donc pas à le publier. Nous réclamerons seulement quelque indulgence pour les lacunes ou les erreurs que présentera ce travail qui péchera nécessairement en plus d'un point. Nous trouverons notre excuse dans notre éloignement des grands dépôts publics de Paris et dans le peu de ressources qu'offrent nos bibliothèques départementales, difficultés bien grandes contre lesquelles ont à lutter chaque jour les travailleurs de la province.

Après les écrivains et les bibliographes que nous avons soin de citer toutes les fois que des emprunts leur sont faits, nous avons souvent consulté les publications de MM. Barrois, Le Roux de Lincy et Hiver de Beauvoir (1).

---

(1) J. Barrois. — *Bibliothèque protypographique ou librairies des fils du roi Jean, Charles V, Jean de Berri, Philippe de Bourgogne et les siens.* Paris, 1830, in-4°.

Le Roux de Lincy. — *La Bibliothèque de Charles d'Orléans à son château de Blois, en* 1427. Paris, 1843, in-8°.

Hiver de Beauvoir. — *La librairie de Jean, duc de Berry, au château de Mehun-sur-Yèvre,* 1416. Paris, 1860, in-8°.

II.

CHARLES d'ORLÉANS, comte d'ANGOULÊME, fils de Jean d'Orléans et de Marguerite de Rohan, naquit en 1459. Agé de neuf ans à la mort de son père, il resta sous la tutelle de sa mère, à qui le roi Louis XI donna pour coadjuteur honoraire Yves du Fou, gouverneur d'Angoumois. Son mariage fut proposé, si nous en croyons les chroniqueurs François de Corlieu et Vigier de La Pile (1), avec Marie de Bourgogne, fille de Charles le Téméraire et d'Isabelle de Bourbon, qui épousa Maximilien d'Autriche. Cette assertion nous paraît complètement dénuée de fondement. Corlieu et Vigier de La Pile auront fait confusion. Il existe en effet aux Archives Impériales (2), à la date de décembre 1481, un contrat de mariage de Charles, comte d'Angoulême, et de Charlotte, fille du duc de Brabant, comte de Nevers (3), contrat qui ne fut pas suivi d'exé-

(1) François de Corlieu. — *Recueil en forme d'histoire de ce qui se treuve par escrit de la ville et des comtes d'Angoulesme*, p. 48, col. 2, de la réimpression publiée à Paris en 1846, par M. l'abbé J.-H. Michon, d'après l'édit. d'Angoulême de 1629.

François Vigier de La Pile. — *Histoire de l'Angoumois*, publiée en 1846, par M. l'abbé J.-H. Michon. Paris, in-4°, p. XLIV, col. 2.

(2) Archiv. imp., p. 1403.

(3) Jean de Bourgogne, comte d'Étampes et de Nevers, fils du troisième fils de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, naquit en 1415, le jour même où son père était tué à la bataille d'Azincourt. — Devenu comte de Nevers et de Rethel en 1464, à la mort de son frère Charles, décédé sans enfants légitimes, ce prince prétendit à la succession de Brabant, qui depuis la mort du dernier duc, en 1430, était passée à la branche aînée de Bourgogne.

cution, nous ne savons pour quel motif. Cette date de 1481 concorde, à quelques mois près, avec celle de « mil quatre cens octante » fixée par Corlieu, peu exact en chronologie, et qui oubliait que Marie de Bourgogne, à cette époque, était mariée depuis au moins trois ans avec Maximilien (20 août 1477), et mère depuis deux ans de Philippe le Beau (né en 1478).

Le comte d'Angoulême épousa, par contrat du 16 février 1487 (vieux style), LOUISE DE SAVOIE, née le 11 septembre 1476 de Philippe II, dit sans Terre, comte de Bugey et seigneur de Bresse, puis duc de Savoie (1), et de Marguerite de Bourbon. Cette princesse lui apporta en dot trente-cinq mille livres (2).

Mort sans héritiers mâles en 1491, Jean avait eu de sa seconde femme Paule de Brosse, dite de Bretagne, morte en 1479, Charlotte, comtesse de Rethel, mariée à Jean d'Albret, seigneur d'Orval, et morte en 1500.

(1) Philippe succéda au duché de Savoie par la mort de Charles II, son petit-neveu, mort enfant en 1496, fils de Charles. Ce Charles et Philippe étaient enfants d'Amédée, beau-frère de Louis XI, frère de Charlotte de Savoie, sa femme, et Amédée et Charlotte étaient enfants de Louis de Savoie, mort en 1465. Philippe, père de la comtesse d'Angoulême, mourut le 7 novembre 1497.

(2) « En faveur et contemplation duquel mariage, iceluy monsieur de Bresse sera tenu, promet et gage payer et bailler au dit monsieur le comte d'Angoulême ou au porteur de ces lettres pour luy la somme de *trente-cinq mille livres tournois.* » La somme devait être payée en trois pactes : 1° 15,000[tt] le jour des épousailles; 2° 10,000[tt] au jour Saint-Jean-Baptiste 1489, et le résidu montant à 10,000[tt] tournois à la Saint-Jean-Baptiste 1490.

(Contrat passé par-devant Ant. Satin et Pierre Pichon, clercs notaires du roy au châtelet de Paris.)

Les trente-cinq mille livres de 1488 représenteraient de nos jours, au prix du marc actuel, la somme de 840,000 fr.

Le comte Charles eut une vie assez courte et peu remplie de faits militaires. Il fit cause commune avec son cousin Louis d'Orléans et prit les armes en 1485. Ce prince tenait tout le pays autour de la Charente. Comme Dunois à Parthenay, qui avait réuni un grand nombre de gens sans aveu et de vagabonds, Charles avait mis des troupes sur pied et fortifié Cognac, où il résidait, ainsi que la place d'Angoulême. Cependant il inclinait vers la paix et travaillait à rapprocher les partis. Il n'était pas sans inquiétude, lorsqu'il apprit que Charles VIII et sa sœur Anne de Beaujeu se préparaient à entrer en Guyenne pour réduire la ligue des seigneurs. Le roi arriva bientôt à Poitiers. Comme il poursuivait son voyage de Poitiers à Blaye, il reçut la soumission du comte d'Angoulême, qui l'avait rejoint à Bourg.

Le duc d'Orléans fut battu et fait prisonnier (1488). Le comte se hâta d'intercéder pour le chef de sa maison. Il dépêcha dans ce but deux de ses gentilshommes auprès du roi pour demander sa délivrance ; mais ses lettres restèrent longtemps sans effet, et le duc ne fut délivré qu'après trois ans de captivité.

Le comte Charles, armé chevalier à l'assaut d'Avesnes, reçut de Charles VIII le gouvernement de la Guyenne (1489). A l'époque du mariage du roi avec Anne de Bretagne, il se rendit à Paris pour assister à l'entrée solennelle de la reine. L'expédition de Naples appela bientôt au delà des monts l'élite de la noblesse française. Le comte d'Angoulême se préparait à suivre le duc d'Orléans, qui précédait le roi en Italie, lorsqu'il reçut l'ordre de ne pas quitter le royaume. Des instances fréquemment renouvelées pour obtenir la levée de

cette défense ne furent point couronnées de succès, et Charles dut se résigner, et se borner à aider les princes et l'armée de secours en argent. Après la bataille de Fornoue, il envoya quarante mille francs au duc d'Orléans. Charles VIII, qui avait perdu ses bagages et qui manquait de tout à son arrivée à Asti, fut heureux de trouver cette somme (1). Il s'en empara et poursuivit sa route d'Asti à Verceil pour rentrer bientôt en France.

Le comte d'Angoulême mourut à l'âge de trente-sept ans. Son corps fut enterré dans l'église cathédrale de Saint-Pierre d'Angoulême, auprès de celui de son père, et son cœur, porté aux Célestins de Paris, prit place auprès du cœur du comte Jean, dans la chapelle d'Orléans. Ces précieux restes y furent conservés religieusement jusqu'en 1792.

Le comte Charles avait eu deux enfants de Louise de Savoie :

I. FRANÇOIS, d'abord comte d'Angoulême et duc de Valois, puis roi de France, né à Cognac, le 12 septembre 1494, mort à Rambouillet, le 31 mars 1547.

II. MARGUERITE d'Angoulême, duchesse d'Alençon et de Berry, puis reine de Navarre, née au château d'Angoulême, le 11 avril 1492, morte au château d'Audos, dans le pays de Tarbes, le 21 décembre 1549.

Ce prince laissa encore trois filles naturelles :

---

(1) J. de Saint-Gelais. (*Hist. de Charles VIII,* par Guill. de Jaligny, André de La Vigne et autres.) Paris, 1617, 1 vol. in-4°, p. 186.

I. JEANNE, bâtarde d'Angoulême (1), comtesse de Bar-sur-Seine, née d'Antoinette de Polignac, dame de Combronde, et légitimée par lettres de Louis XII au mois d'août 1501. Elle fut mariée en premières noces à Jean Aubin, seigneur de Malicorne et de Surgères, et en secondes noces à Jean de Longwy, seigneur de Givry et de Fontaine-Française; elle en eut trois filles : 1° Françoise, première femme de Philippe Chabot, amiral de France, qui eut postérité; 2° Jacqueline, deuxième femme de Louis de Bourbon II, duc de Montpensier, et 3° Louise, abbesse de Jouarre.

II. MADELEINE, bâtarde d'Angoulême (2), née

---

(1) *Extraits des comptes de dépenses* de Louise de Savoie, 1496-1504.

A madamoiselle Jehanne, bastarde de feu monseigneur le conte, la somme de soixante-quatorze livres tournois à elle ordonnée par madite dame pour ses gaiges de l'an de ce présent compte et payée par ledit argentier en vertuz du mandement escript au bout d'un rolle en parchemin, daté du xxiiie jour de décembre l'an mil cccc-iiiixx dix-sept, signé de la main de madite dame et contresigné Dutillet, etc., pour cecy comme appert plus applain par ledit rolle et quictance de ladite damoiselle, cy rendu............ lxxiiii ᵗᵗ.
(Art. *gaiges d'officiers et pencions.*)

Audit Galus (trésorier), la somme de trente-sept livres tournois par luy payées à madamoiselle Jehanne, bastarde de feu mond. seigneur le conte, à elle donnée par mad. dame pour payer ses menues nécessitez et affaires qu'il luy a convenu avoir et achepter depuis ung an, en ça comme appert plus applain par led. rolle et quictance dud. Galus, cy rendue, pour ce cy..... .... xxxvii ᵗᵗ.
(Art. *dons et recompensacions.*)

(2) *Extraits des comptes de dépenses* de Louise de Savoie.

Pour le disner du jour de l'eslection de l'abbesse de Saint-Ozanny.................................. xxxv ſ.
Pour la despence faicte par messire Ithier, chapellain de madite

d'Antoinette de Polignac. Elle fut abbesse de Saint-Ausone, de 1490 à 1515, puis de Farmoutier et de Jouarre, et mourut le 26 octobre 1543, âgée de soixante-sept ans, après avoir mis la réforme dans différents monastères.

III. SOUVERAINE, bâtarde d'Angoulême (1), née de

---

dame, et Verdun Taboys, pallefrenier de madite dame, pour aller guérir madame la Sacretayne qui fut mandée venir à Congnac après le décès de feue madame l'abbesse. . . . . x^{s} 6^{d}.

(Art. *despence extraordinaire.)*

La date de 1490 fixée par les auteurs du *Gallia* (t. II, col. 1040), pour l'élection de Madeleine comme abbesse de Saint-Ausone, en remplacement de Pétronille de Gaing, démissionnaire, et celle de 1515 pour sa translation au monastère de Farmoutier, se trouvent en contradiction avec la note extraite des comptes de Louise de Savoie, qui ne sont pas antérieurs au 1er janvier 1496 (n. st.) et mentionnent deux faits accomplis alors ou plus tard, savoir : la mort de l'abbesse de Saint-Ausone et l'élection de Madeleine appelée à lui succéder. La dernière de ces deux époques ne peut s'accorder non plus avec l'épitaphe de cette même Madeleine, décédée à Jouarre, après vingt-neuf ans de gouvernement dans cette dernière abbaye, épitaphe reproduite par les Bénédictins (même vol. col. 1041). Si nous avions à nous prononcer dans cette question de chronologie, nous adopterions 1496 ou 1497 au plus tard pour date de l'élection de l'abbesse de Saint-Ausone, 1505 avec le P. Anselme pour celle de sa translation à Farmoutier, et enfin 1515 pour fixer l'époque de son passage de Farmoutier à Jouarre.

(1) *Extraits des comptes de dépenses* de Louise de Savoie.

A Pierre Gazet, la somme de quatre livres cinq sols tournois par luy payée : à mesdemoiselles de Mareuil. . . . . xxxv^{s}.
De Marconnay.. . . . . xxv^{s}.
De Montlieu. . . . . x^{s}.
La Bigote. . . . . x^{s}.
Et la petite Souveraine.. v^{s}.
Damoiselles de madite dame, pour faire leurs pasques à elles ordonnez par madite dame.

(Art. *despence extraordinaire.)*

Jeanne Comte ou Lecomte. Elle épousa à Amboise, par contrat du 10 février 1512 (v. st.), Michel Gaillard, seigneur de Chilly et de Longjumeau, et mourut le 26 février 1551, laissant postérité.

La veuve du comte Charles, Louise de Savoie, devenue duchesse d'Angoulême en février 1515, deux fois régente du royaume, le 15 juillet 1515 et le 12 août 1524, mourut à Gretz en Gâtinois, le 22 septembre 1531. La protection dont cette princesse honora les savants fut récompensée par les éloges qu'ils publièrent après sa mort. « Il existe encore un recueil d'épitaphes françaises et latines qui lui fait honneur. Les pièces qui composent le recueil sont de Marot, de Saint-Gelais, de Salomon Macrin, de Tuscan, de Bourbon l'aîné et de François Olivier, alors chancelier d'Alençon. La liberté du roi et la paix qu'elle procura à la France font la matière ordinaire des louanges qu'on lui donne. » (Dreux-du-Radier, *Mémoires sur les reines et régentes de France.*)

Louise de Savoie a laissé un journal (éphémérides des évènements de son temps, de 1476 à 1522), inséré par Guichenon dans les preuves de l'*Histoire généalogique de la maison de Savoie*, réimprimé à la suite des *Mémoires* de du Bellay (édition de l'abbé Lambert), Paris, 1753, t. VI; dans le t. XVI des *Mémoires*

Pour sept aulnes de toille pour faire chemises pour la petite Souveraine, damoiselle de madite damoiselle, au pris de IIII s. VI d. l'aulne, valent. . . . . XXXI s. VI d.

Pour quatre aulnes toille blanche pour faire cueuvrechiefz à ladite Souveraine, du pris de V s. l'aulne, valent. . . . . XX s.

(Art. *achaptz de toilles, fustaines et autres ustencilles d'ostel.*)

particuliers relatifs à l'histoire de France, et dans le t. V de la collection de *Mémoires* publiés par MM. Michaud et Poujoulat.

L'an de grâce mil III^{c} IIII^{xx} et seize, le 20e jour du moys de novembre, nous Françoys Corlieu licentié en loix, lieutenant général, etc., de noble et puissant seigneur, monsieur le sénéchal d'Angoulmois, pour très hault et puissant prince monseigneur le duc d'Orléans et très haulte et excellente princesse madame la comtesse d'Angolesme, tuteurs et ayant l'administration de monseigneur le *conte d'Angolesme* et mademoiselle sa sœur, enffans de madicte dame, mineurs d'ans estans au chasteau de Cognac, après l'expédicion des affaires dudit lieu, de la partie de madite dame la contesse nous fut dit et remonstré, comme par cy devant par le roy notre seigneur elle avoit été déclairée tutrice de mesd. s^{rs} ses enffans et de leurs biens, en la compaignie de mond. s^{r} d'Orléans, qui leur avoit par led. s^{r} esté donné tuteur honnoraire, comme appert par les lettres et bail de lad. tutelle, et que pour plusieurs grans affaires à elle survenuez, puis le décez de feu mons^{r} Charles, en son vivant conte d'Angolesme, père desd. mineurs, à cause de ses obsèques, exécucion de son testament et autrement en plusieurs manières, elle n'avoit encore peu faire vacquer à l'inventaire des biens meubles appartenant à elle et mesd. s^{rs} ses enffans, ce qu'elle désiroit très fort de faire et nous a requis comme juge ordinaire du pays que voulsissions procéder à faire ced. inventaire, et en ce faisant,

mectre et rédiger par escript tous et chacuns lesd. biens meubles demeurez du décès et trespas dud. feu s[r], esquelz elle offroit nous monstrer ou faire monstrer et exiber, offrant en oultre de sa part faire garder en ce les sollempnitez requises et tout ce qu'il appartiendra par raison, laquelle requeste par nous ouye, avons dit et fait responce à mad. dame que volontiers procéderions au fait dud. inventaire, et que pour cela faire prendrions adjoinct ou greffier avecques nous, et ce que préalablement mad. dame nous ferait le serment en tel cas requis et accoustumé, laquelle se consentie et accorda à ce. Et parce après ce que eusmes esleu et choisy pour greffier et adjoinct maistre Hélie du Tillet, notaire royal, mad. dame nous jura et feist serment de bien et loyaument nous monstrer et faire monstrer et exiber tous et chacuns des biens meubles, lectres, tiltres et enseignemens qu'elle avoit ou pouvoit avoir par devers elle ou autres de son sceu et adveu, appartenant à mesd. s[rs] ses enffans ou esquels ils ont part sans en receller aucuns. Et après ce tout incontinent et en nostre présence, commanda à nobles personnes Hélies de Polignac, s[r] de Fléac, et Geoffroy Dupuy du Fou, sieur Damailloux, illec présens, de assister avecques nous et nous faire monstrer et exiber lesd. biens et choses pour les mectre et emploier aud. invantoire, auquel led. jour, avecques led. du Tillet et en la présence dud. de Polignac et Dupuy du Fou, avons commancé de procéder et continué les jours en suivant en la forme et manière que s'ensuit.

Et premièrement nous transportames en la chambre de librayrie dud. feu m[r] le conte, et en laquelle ont esté trouvez les libvres et volumes qui s'ensuivent.

1. C'est assavoir le libvre de *Jehan Boucasse*, escript en parchemin et à la main, historié et tourné à or et azur, couvert de veloux cramoysi garny de fermoers, aux armes, l'un de monseig[r] et l'autre de madame.

Traduction du livre : *De claris et nobilibus mulieribus*, — six éditions latines du XV[e] siècle, la première avec date, in-fol. Ulmæ, 1473, goth.

La traduction date de 1401 et pourrait être l'œuvre de Laurent de Premierfait.

Première édition. — *Livre de Jehan Boccasse, de la louange et vertu des nobles et cleres dames*, etc. Paris, Ant. Vérard, 1493, in-fol. goth.

Paulin Paris. — *Manuscrits français de la Bibliothèque du Roi*, t. II, ms. n° 6882, 1 vol. in-fol., m° vel., 2 col., 1 miniature et initiales. — Ce manuscrit fut exécuté pour le jeune comte d'Angoulême, François. La miniature offre l'écu de France et Milan écartelé de Savoie.

Tom. V, ms. n° 7083, 1 vol. in-4°, de 94 ff., m° vel., min., vignettes et init., exécuté pour Louise de Savoie, dont les armoiries (de France-Angoulême parti de Savoie) décorent la première vignette.

Le ms. n° 7082, décrit par M. P. Paris, 1 vol. in-fol., mediocri de 161 ff., vel., à 2 col., min., vignettes et init., provient de la bibl. du duc de Berry. — Décrit par M. Barrois, *Bibliothèque protypographique*, n° 563, et par M. Hiver de Beauvoir, *Librairie* de Jean, duc de Berry, n° 158.

Bibliothèque de Jean d'Orléans, comte d'Angoulême, au château de Cognac, en 1467, ms., deux exemplaires : n° 1, ung Bocace en françoys, parchemin, et n° 61, Bocace, *Des Femmes*, en papier et françoys.

Jean Boccace, originaire de Certaldo, en Toscane, né à Paris l'an 1313, mourut le 21 décembre 1375.

2. *Item*, le libvre de *Dan*, escript en parchemin et à la main, et en italien et en françoys, couvert de drap de soye broché d'or, auquel il y a deux fermoers d'argent aux armes de feu mond. s[r], lequel libvre est historié.

Ce livre, *en italien et en français*, ne saurait être que le livre

de Dante, la *Divina Commedia*, poème fort répandu en Italie dès le XIVe siècle, et dont on trouvait des copies dans toutes les bibliothèques publiques et particulières.

Dante Alighieri naquit à Florence en 1265, et mourut en exil à Ravenne, le 14 septembre 1321. Guido Novello le fit enterrer honorablement. La femme de Dante, *Gemma Donati*, lui donna cinq fils et une fille qu'il nomma Béatrix, en mémoire de son premier amour. Trois de ses fils moururent jeunes. Pietro, l'aîné, devint un jurisconsulte célèbre; il cultiva la poésie et fut le premier commentateur du poème de son père. Jacopo, son autre fils, commenta aussi la première partie de ce poème, et en fit de plus un abrégé en vers de la même mesure que l'ouvrage.

Dante avait commencé la *Divina Commedia* à Florence. Si nous en croyons Boccace, les sept chants écrits par le poète avant son exil se trouvaient parmi les papiers que sa femme avait cachés, quand le peuple, excité contre lui, vint piller sa maison; elle les remit à *Dino Compagni*, poète et historien, intime ami de son mari, et qui les lui fit passer chez le marquis Malespina, où il était réfugié, pour qu'il pût continuer son ouvrage. Ce que Franco Sachetti raconte, dans ses nouvelles 114 et 115, de deux aventures que Dante eut avec un forgeron (1) et avec un ânier, qui, l'un en battant le fer, l'autre en menant ses ânes, chantaient et estropiaient des morceaux de son poème, comme ils auraient fait des chansons des rues, prouve qu'il s'était déjà répandu des copies de ce qu'il en avait fait, et qu'elles couraient même parmi le peuple.

La république de Florence ordonna, par décret du 9 août 1373, qu'il fût nommé un professeur, payé par le trésor public, pour

---

(1) Dante, s'approchant de la boutique du forgeron chanteur, prit son marteau, ses tenailles, tous ses autres outils, et les jeta, l'un après l'autre, dans la rue; puis il dit : « Si tu ne veux pas que je gâte tes affaires, ne gâte pas les miennes. — Que vous ai-je gâté ? reprit le forgeron. — Tu chantes mon livre, reprit Dante, et tu ne le dis pas comme je l'ai fait : ce sont mes outils à moi, et tu me les gâtes. » Le forgeron, tout en colère, n'ayant rien à répondre, ramasse ses outils et retourne à son ouvrage; et s'il voulut chanter ensuite, ce fut les aventures de Tristan et de Lancelot.

Une autre fois, se promenant par la ville, le bras armé comme on l'avait alors, Dante rencontra un ânier qui, tout en conduisant devant lui ses ânes, chantait aussi son poëme, et quand il en avait chanté quelques vers, il fouettait ses ânes, en disant : *Arri!* Dante lui donna un coup de brassard sur les épaules, et lui dit : « Je ne l'ai pas mis, cet *arri*. »

lire et expliquer ce poème. Boccace fut le premier jugé digne de cet honneur; il ouvrit son cours le 3 octobre de la même année, un dimanche, dans une église. Ce ne fut pas seulement dans sa patrie que de tels honneurs furent rendus à ce poète; à Bologne en 1375, à Pise en 1385, à Venise, à Plaisance en 1398, Dante était expliqué dans les chaires publiques. L'imprimerie, dès sa naissance, s'empara du poème avec une telle ardeur, que dans une seule année, en 1472, il s'en fit presque à la fois trois éditions, à Foligno, à Mantoue et à Vérone. Avant la fin du XVe siècle, on en comptait plus de soixante.

(V. Ginguené, *Histoire littéraire de l'Italie,* 2e édit. Paris, Michaud, libraire-éditeur, 1824, t. Ier, pp. 424-477.)

Dante était d'une taille moyenne; dans ses dernières années, il marchait un peu courbé, mais toujours d'un pas grave et plein de dignité; il avait le visage long, le teint brun, le nez grand et aquilin, les yeux un peu gros mais pleins d'expression et de feu, la lèvre inférieure avancée, la barbe et les cheveux noirs, épais et crépus; habituellement l'air pensif et mélancolique. Tel est le portrait qu'en fait Boccace, *Vita e costumi di Dante.* Il rapporte à ce sujet une anecdote. A Vérone, où son poème et surtout la première partie, intitulée l'*Enfer*, avaient déjà beaucoup de réputation, et où il était lui-même généralement connu, parce qu'il y séjournait souvent depuis son exil, il passait un jour devant une porte où plusieurs femmes étaient assises; l'une d'elles dit aux autres à voix basse, mais pourtant de façon à être entendue de lui et de ceux qui l'accompagnaient: « Voyez-vous cet homme-là? c'est celui qui va en enfer et en revient quand il lui plaît, et rapporte sur la terre des nouvelles de ceux qui sont là-bas. » Une autre femme lui répondit avec simplicité : « Ce que tu dis doit être vrai, ne vois-tu pas comme il a la barbe crépue et le teint brun? C'est sans doute la chaleur et la fumée de là-bas qui en sont la cause. » Dante voyant qu'elle disait cela de bonne foi, et n'étant pas fâché que ces femmes eussent de lui une semblable opinion, sourit et passa son chemin.

3. *Item,* le libvre des *Problemes de l'Aristote,* escript à la main et en françoys, historié, couvert de veloux cramoysi à deux fermoers de leton doré, l'un aux armes de feu mond. sr et l'autre aux armes de madame.

Traduction de la fin du XIVe siècle, due à Évrard de Conty, médecin du roi Charles V.

P. Paris. — *Mss. fr.*, t. II, pp. 205-208.

Barrois. — *Bibl. protyp.*, n° 519 (livres du duc de Berry).

Le Roux de Lincy. — *Bibliothèque* de Charles d'Orléans, à son château de Blois, en 1427, n° 31.

Hiver de Beauvoir. — *Librairie* de Jean, duc de Berry, n° 60.

Bibliothèque de Jean d'Orléans.— N° 3, les *Probleumes d'Aristote*, en françoys. Le n° 148, les *Probleumes*, en papier et lettre ancienne, reproduit la traduction latine.

La traduction française n'aurait pas été imprimée, si nous nous en rapportons à MM. Paulin Paris et Hiver de Beauvoir. Cependant M. Brunet cite une édition de Lyon, Jean de Tournes, 1554, in-8°, et la réimpression de Paris, Th. Belot, 1570, in-16, selon Duverdier. (V. aussi le *Catalogue Libri*, Londres, 1859, n° 199.)

M. Barrois avait déjà cité les *Problematz*, imprimés à Paris en 1570, in-16.

Cet ouvrage n'est pas mentionné dans l'Inventaire de la Bibliothèque de Charles V, en 1373, ce qui justifie ce que nous avons écrit plus haut sur l'époque à laquelle l'acheva le traducteur. Le roi Charles V était mort déjà depuis quelques années.

Les traductions latines d'Aristote les plus remarquables parmi les plus anciennes sont au nombre de trois :

1° Vers 1220, en partie d'après le texte grec, en partie d'après les traductions arabes ;

2° Vers 1270, par Thomas d'Aquin ;

3° Dans le XVe siècle, par plusieurs savants, parmi lesquels on remarque : Bruno, G. Valla, Th. Gaza et Bessarion.

Plusieurs de ces traductions ont été imprimées avant le texte grec.

Plusieurs ouvrages attribués à Aristote existent en latin ou en arabe ; la plupart sont apocryphes. Ainsi :

Aristotelis theologia sive mystica philosophia secundum Ægyptios, Romæ, 1519, in-4° ; — *De Pomo* ; — *Lapidarius* ; — *De Physiognomia regia* ; — *Secretum secretorum ad Alexandrum discipulum suum.*

4. *Item*, le libvre de *Vallère le Grant*, en françoys, en parchemin, escript à la main, historié, couvert de drap d'argent avecques deux fermoers, l'un aux armes de mond. s^r et l'autre aux armes de madame.

Valère Maxime fut traduit et commenté par Simon de Hesdin, maître en théologie, religieux des hospitaliers de Saint-Jean de

Jérusalem, mort en 1377, et Nicolas de Gonesse, qui termina son œuvre en 1401.

P. Paris. — *Mss. fr.*, t. I, t. II et t. V. — Le n° 6916 de la Biblioth. Imp. est le manuscrit translaté en français appartenant au duc de Berry. — Barrois, n° 512, et Hiver de Beauvoir, n° 124 (*Librairie* de Jean, duc de Berry).

Le n° 6911 de la Biblioth. Imp. décrit par M. P. Paris est le manuscrit latin qui a fait partie de la Librairie du duc de Berry. — Barrois, n° 510. — Hiver de Beauvoir, n° 123.

Le Roux de Lincy. — *Biblioth.* de Charles d'Orléans, n° 76, Valère le Grand en latin; n° 24 des appendices, Valerius Maximus en français.

Bibliothèque de Jean d'Orléans. — Le n° 26 contient le texte latin.

D'autres manuscrits du Valère-Maxime existaient encore dans la Librairie des ducs de Bourgogne. (Barrois, nos 872, 876, 1637 et 1682.)

Cet auteur fut imprimé plusieurs fois au XVe siècle. — Édition princeps, Mayence, Schoeffer, 1471, in-fol.

1re édition de la traduction française, Lyon, Mathieu Huss, 1489, 2 tomes en 1 vol. in-fol. goth. à 2 col. de 55 lignes, avec figures sur bois. On connaît une édition de Paris, d'Ant. Vérard, antérieure à 1500.

5. *Item,* le libvre des *Augures*, historié, escript en parchemin à la main, couvert de veloux cramoysi, sans fermoers.

Nous n'avons rien trouvé sur cet ouvrage dans les catalogues ou inventaires des XIVe et XVe siècles. Ce traité serait-il une copie ou une traduction du *De Divinatione* de Cicéron?

Nous connaissons un traité sur les Augures, mais bien postérieur et imprimé dans le XVIe siècle. Ce livre, œuvre d'Augustin Niphus, né en Calabre en 1473, a pour titre : *De Auguriis libri duo.* Bononiæ, 1531, in-4°; Basileæ, 1534, in-8°; Marpurgi, 1614, in-4°. Inséré au tome V des *Antiquités romaines* de Grœvius, il a été traduit en français par Antoine du Moulin, Maconnais; Lyon, de Tournes, 1546, in-8°, et Paris, Hier. de Marnef, 1566, in-16. (Le P. Niceron, *Mém.* pour servir à l'hist. des hommes illustres, t. XVIII, pp. 68-69.)

6. *Item*, le libvre de l'*Arbre des batailles*, imprimé en parchemin, historié, couvert de veloux cramoysi

à deux fermoers, l'un aux armes de mond. s^r et l'autre aux armes de madame.

Ouvrage d'Honoré Bonnet, prieur de Salon, en Provence, qui le dédia à Charles VI.

M. Brunet cite plusieurs éditions : la 1re (sans lieu ni date), in-fol. goth. de 175 ff. à 2 col. de 30 lignes; la 2e de Lyon, 1481, pet. in-fol. goth. de 123 ff. à longues lignes, au nombre de 35 et 36 sur les pages entières; la 3e édition, Paris, Ant. Vérard, 1493, un vol in-fol. goth. de 155 ff. à longues lignes, au nombre de 32 par page, avec fig. sur bois. La Bibliothèque Impériale possède un exemplaire sur vélin, enrichi de 118 miniatures. (*Manuel*, t. 1er.)

M. Van Praët, d'après M. Brunet, cite une édition de l'*Arbre des batailles* imprimée à Lyon, par Barth. Buyer, en 1477, qu'il regarde comme la première de cet ouvrage. Peut-être serait-ce, ajoute l'auteur du *Manuel*, celle décrite d'après un exemplaire sans date appartenant à la Bibliothèque Impériale.

7. *Item*, le libvre des *Merveilles du monde*, en françoys, escript en parchemin et à la main, couvert de veloux cramoysi à deux fermoers, l'un aux armes de mond. s^r et l'autre aux armes de mad. dame.

Jean de Mandeville voyageait, dès l'année 1322, dans le Levant; ses pérégrinations durèrent trente-trois ans. La description qu'il a laissée de son voyage en Égypte, Lybie, Arabie, Syrie, Médie, Perse, Mésopotamie, Chaldée, Illyrie et Tartarie, ne sert aujourd'hui qu'à l'histoire des voyages sans fournir des renseignements d'un très grand intérêt. Le moine Lelong traduisit en français une collection de ces pérégrinations lointaines, qui sont aujourd'hui réunies dans un très beau manuscrit de la Bibliothèque Royale, sous le titre de *Merveilles du monde*. (Aimé Champollion-Figeac. — *Louis et Charles ducs d'Orléans*, etc., p. 225 de la 1re et 2e parties. Paris, 1844, un vol. in-8°.)

Barrois. — *Biblioth. protyp.*, Maureville (Guille de), *Merveilles du monde*, n° 47, imprimé sous le nom de Mandeville, in-fol., 1487; — *Librairie* du duc de Berry, n° 603, le *Livre des merveilles du monde* ou recueil des relations de six anciens voyageurs.

Hiver de Beauvoir. — *Librairie* de Jean, duc de Berry, n° 116. (Mss. n° 8392 de la Biblioth. Imp.)

8. *Item*, le libvre du *Régime du monde*, historié,

escript à la main, en parchemin, couvert de veloux cramoysi, sans fermoers.

Peut-être le même que le *Gouvernement du monde.* — Barrois, *Inventoire* de Marguerite de Male, veuve de Philippe le Hardi de Bourgogne, nº 659 : le *Livre de l'espermarche*, autrement dit *gouvernement du monde;* — *Inventoire* des meubles de Charles le Téméraire, nº 677 : un livre faisant mencion du *gouvernement du monde* et des Macabées, et nº 1593 des Librairies de Bourgogne (sur papier).

9. *Item*, ung petit libvre de l'*Ordre*, en papier, escript à la main, couvert d'une peau rouge.

Probablement le *Livre de l'ordre de très crestien roy de France Loys XI à l'onneur de monsieur saint Michel*, dont on connaît plusieurs manuscrits de la fin du XVe siècle.

10. *Item*, les *Paraboles de Salomon*, les *Espistres saint Jehan*, les *Espistres saint Pol* et l'*Apocalypse*, le tout en ung volume, escript en parchemin, à la main et en françoys, couvert de veloux changeant et à deux fermoers, l'un aux armes de mond. sr et l'autre aux armes de madite dame.

Le Nouveau-Testament fut traduit au XIIIe siècle, par Guyart des Moulins, doyen du chapitre d'Aire, en Artois.

Les *Paraboles de Salomon* figurent dans l'Inventaire de Giles Malet, de 1373, et dans les Librairies de Bourgogne inventoriées à Bruges vers 1467, à Gand en 1485, et à Bruxelles en 1487.

Barrois. — *Biblioth. protyp.*, nos 410, 850, 1770 et 1800.

Les *Espistres saint Pol*, dont on trouve trois manuscrits dans les Librairies de Bourgogne, ont été imprimées à Paris vers 1504, par Ant. Vérard.

11. *Item*, les histoires de *Godefroy de Billion*, escript à la main et en parchemin et historié, à deux fermoers, l'un aux armes de mond. sr et l'autre aux armes de mad. dame.

Sébastien Mamerot, traducteur français du XVe siècle, chapelain de Louis de Laval, gouverneur du Dauphiné, est connu comme auteur du livre : les *Passages d'outremer du noble Godefroi de Bouillon, du bon roi saint Louis et de plusieurs vertueux princes.* 1492, 1 vol. in-8° goth. Autre édition, Paris, Lenoir, 1511, in-fol. Mamerot pourrait bien avoir refait, comme le dit M. Hiver de Beauvoir (*Librairie* de Jean, duc de Berry), n° 147, ou du moins retouché le livre de *Godefroy de Billion*, fort répandu aux XIVe et XVe siècles sous différents titres, énoncés aux Inventaires de Giles Malet, de la Librairie du duc de Berry et des Librairies de Bourgogne.

Barrois. — *Biblioth. protyp.*, nos 206, 561, 1451, 1452, 1453, 1454, 1455, 1772, 1773, 1774 et 2088.

Bibliothèque de Jean d'Orléans. — N° 6, les *Histoires de Godefroy*, en françoys et parchemin et lettres de forme.

M. Brunet (*Manuel*, t. II, p. 421) mentionne une édition de 1504, de la *Généalogie Godefroy de Boulion.* Paris, Jean Petit, in-fol. goth. de 158 ff. à 2 col., avec fig. sur bois.

Catalogue Libri, Londres, 1859. — N° 1140, *Godefroy de Bouillon.* Hystorie von der kreuzfahrt nach dem heiligen land von desselben Belagerung und Einnham durch Gottfried von Bouillon. — Folio, Augspurg, Hanns Bamler, 1482.

12. *Item*, les *Ethiques, Politiques et Yconomiques de l'Aristote*, en françoys, escript en parchemin et à la main, à ung fermoer de lecton.

Traduction de Nicolas Oresme, doyen de l'église Notre-Dame de Rouen, 1370 et 1371. La liste des traductions faites par ce précepteur de Charles V se trouve dans l'histoire du collége de Navarre, par Launay. Oresme fut nommé évêque de Lisieux en 1377 et mourut en 1382.

Les *Éthiques* ont été imprimées à Paris en 1488, par Ant. Vérard, 1 vol. in-fol. goth. ; — les *Politiques*, en 1489, par le même, 1 vol. in-fol. goth.

Barrois. — *Biblioth. protyp.*, nos 626, 921, 1613, 2067 et 2068.

Hiver de Beauvoir. — *Librairie* de Jean, duc de Berry, nos 61 et 62.

Bibliothèque de Jean d'Orléans. — N° 20, les *Échiques* (sic) en françoys et parchemin. — Ce livre, qui porte la signature de Charles d'Orléans et qui paraît indiqué dans l'Inventaire de des Essars, en 1412, dut être racheté en Angleterre.

13. *Item*, le libvre de *Oroze*, en françoys, escript à la main et en parchemin, illuminé à or et azur, couvert de drap d'argent à deux fermoers, l'un aux armes de mond. s[r] et l'autre aux armes de mad. dame.

Paulus Orosius, Espagnol, vécut en Afrique à partir de 415, auprès de saint Augustin, et à Bethléem, auprès de saint Jérôme. Il écrivit une histoire en sept livres, depuis la création du monde jusqu'en l'an 417 après Jésus-Christ, dans le dessein de combattre le reproche adressé au christianisme par ses ennemis, qui l'accusaient d'être la cause de tous les malheurs qui affligeaient l'empire romain. Edition princeps, *per Joh. Schuszeler florentissime urbis Auguste concivē impressi*, *anno* 1471, in-fol. goth. de 130 ff.

La traduction française, attribuée par Mercier de Saint-Léger à Claude de Saissel, fut imprimée à Paris. Anthoine Vérard, 1491, 2 vol. in-fol.

Plusieurs traductions mss. ou compilations, décrites par M. Paulin Paris (*Mss. fr.*, t. II), existent à la Bibliothèque Impériale.

Barrois. — *Biblioth. protyp.*, n° 1717.

Bibliothèque de Jean d'Orléans. — N° 2, *Orose*, en françoys, en parchemin et lettre brisée.

14. *Item*, la *Légende dorée*, escript en françoys et à la main en parchemin, historié, couvert de drap d'argent à deux fermoers, l'un aux armes de mad. dame et l'autre aux armes de mond. s[r].

Ouvrage de Jacques de Voragine. — Les premières traductions françaises remontent au XIV[e] siècle et sont dues à Jehan Belet et Jehan de Vignay. (V. Paulin Paris, *Mss. fr.*, t. II et IV.)

La première version française imprimée (traduction de Jehan de Vignay, revue par le P. Buttalier, dominicain) parut à Lyon. Barthélemy Buyer, 1476, 1 vol. in-fol. goth. à 2 col., contenant 342 ff., non compris 3 ff. pour le prologue ni la table des matières, en 14 ff.

La *Légende dorée des saints et saintes*, traduction de J. de Vignay. Paris, Ant. Vérard, 1488, 1 vol. in-fol. goth. — Autre, par le même, 1493, in-fol.

Jacques de Voragine ou Varagine naquit à Varaggio, bourg de la côte de Gênes, vers 1230. Il devint archevêque de Gênes en 1292,

et mourut en 1298. C'est principalement à la compilation de la *Vie des saints* qu'il dut sa célébrité. Intitulé *Historia lombardica seu legenda sancta*, ce recueil reçut des contemporains de l'auteur le nom de *Legenda aurea*, légende dorée, sous lequel il est connu. Il a souvent été réimprimé dans les XVe et XVIe siècles.

Jean Belet, le premier traducteur de la *Légende dorée*, vers le milieu du XIVe siècle, paraphrasa plutôt qu'il ne traduisit le texte latin, car il ajoute à ce texte beaucoup de ses propres réflexions. Sa traduction nous a été conservée dans trois manuscrits qui se trouvent à la Bibliothèque Impériale; le plus beau, le nº 6845, est écrit sur trois colonnes.

Jean de Vignay translata la *Légende dorée* à l'instance et requeste de très haulte et noble et puissante madame de Bourgoingne, par la grâce de Dieu, royne de France. Il avait déjà traduit le *Miroir historial* par l'ordre de cette princesse, mariée en 1317 à Philippe de Valois, morte à Clermont en Beauvoisis en 1338. Le translateur Jean de Vignay mit à contribution la traduction de son prédécesseur Jean Belet.

Barrois. — *Biblioth. protyp.*, nos 724, 725, 737, 1509, 1510, 1693, 1712, 1967 (*Librairies* de Bourgogne).

Le Roux de Lincy. — *Biblioth.* de Charles d'Orléans. — Nº 80, une *Légende dorée* en françois.

Bibliothèque de Jean d'Orléans. — Nº 19, une *Légende dorée*, en papier bien caduque, en lettre commune.

15. *Item*, une autre *Légende dorée* en latin, escript en parchemin et à la main, couvert d'une peau rouge.

L'édition princeps parut vers 1470, avec les caractères de Berthold, à Bâle, 1 vol. in-fol. goth. de 183 ff. à 2 col. de 61 lignes, sans chiffres, récl. ni signatures. (*Manuel.*)

Legenda aurea sive flores sanctorum, impressa Parisius, per Udalricum Gering, Martinum Crantz et Michaelem Friburger, sans date, in-fol. goth. à 2 col., sans chiffres, récl. ni signatures.

Une nouvelle édition, par les mêmes, est datée de 1475.

Le Roux de Lincy. — *Biblioth.* de Charles d'Orléans. — Nº 3, une *Légende dorée*, en latin et en lettres de forme.

Bibliothèque de Jean d'Orléans. — Nº 58, une *Légende dorée* en parchemin, latin et lettre de forme, commençant au second fueillet : *de factis Gordiano*, et finissant au pénultime : *hz qui*, et au derrenier : millesimo cccc (xxx).

16 *Item*, le libvre de *Politicques*, en latin, escript à la main et en parchemin, couvert d'une peau rouge.

Les ouvrages d'Aristote, qui sont presque tous parvenus jusqu'à nous, se divisent en *exotériques* (destinés à l'extérieur) et *esotériques* ou *acroamatiques* (destinés à l'intérieur ou aux auditeurs). On trouve dans la bibliothèque grecque de Fabricius, t. III, 388-408, une liste de ceux qui sont perdus et lui sont attribués (1). Les *Politiques*, en huit livres, traduction latine, ont été souvent réimprimées. (V. Brunet, *Manuel*, t. Ier.)

Traductions françaises du XVe et du XVIe siècle :

Traduction de Nic. Oresme avec les deux livres des *Yconomiques*. Paris, Ant. Vérard, le VIIIe jour d'aoust 1487, 3 part. en 1 vol. pet. in-fol. goth. à 2 col. de 37 lignes.

Les *Politiques*..., traduites du grec par Leroy dict Regius. Paris, Mich. Vascosan, 1568, in-4°; — 1576, in-fol.; — A. Morel, 1600, in-fol.

Aristotelis opera græce. — Venetiis dexteritate Aldi Manucii, 1495-1498, 5 vol. in-fol. (souvent le 4e en 2 parties, ce qui fait alors 6 vol., comme au *Catalogue Libri*, Londres, 1859, n° 185).

Consulter pour les traductions latines : Jourdain, *Recherches critiques sur l'âge et l'origine des traductions latines d'Aristote.* Paris, 1819, in-8° (ouvrage couronné).

Bibliothèque de Jean d'Orléans. — N° 11, le livre des *Ethicques*, *pollitiques*, *moraux*, *rhétorique d'Aristote*, tous en latin et parchemin, etc.; signé *Charolus*.

17. *Item*, le tiers volume de *Lancelot du Lac*, historié, imprimé en parchemin, couvert de veloux changeant à deux fermoers, l'un aux armes de mond. sr et l'autre de mad. dame.

Imprimé à Paris, Ant. Vérard, 1494, 3 vol. in-fol. goth. à 2 col., avec fig. sur bois.

La Bibliothèque Impériale possède deux exemplaires complets sur vélin, avec miniatures. (*Manuel*, t. III.)

Ant. Vérard donna encore dans cette même année 1494 deux

---

(1) La doctrine d'Aristote, réhabilitée en France par la bulle pontificale de 1366, fut enseignée dans l'Université de Paris

autres éditions, également en 3 vol. in-fol., que l'on distingue par la grosseur des caractères et le nombre des lignes. (A.-F. Didot, art. *typographie* de l'*Encyclopédie moderne*, t. XXVI, col. 742.)

18. *Item*, le tiers volume des *Croniques de France*, historié, imprimé en parchemin, couvert de veloux cramoysi à deux fermoers, l'un aux armes de mond. s^r et l'autre aux armes de madame.

Chroniques de France (appelées Chroniques de Saint-Denis) depuis les Troiens jusqu'à la mort de Charles VII en 1461. Fait à Paris, en l'hostel de Pasquier Bonhome, le XVIe jour de janvier, l'an de grâce mil CCCC. LXXVI, 3 vol. in-fol. goth.

Première édition de ces chroniques et en même temps le premier livre français imprimé à Paris avec date. Elle est à deux colonnes de 40 lignes chacune, sans chiffres, réclames ni signatures.

— Les mêmes, imprimées à Paris (par Jehan Maurand) pour Ant. Vérard, le dernier jour d'aoust M. CCCC quatre vingtz et XIII, 3 vol. in-fol. goth. à 2 col. de 46 et 47 lignes.

Deux exemplaires sur vélin sont conservés à la Bibliothèque Impériale. (Brunet, *Manuel*, t. Ier.)

19. *Item*, le libvre du *Chevalier des dames*, escript en françoys, en parchemin et à la main, couvert de satin viollet à deux fermoers d'argent, aux armes de mad. dame.

Bibliothèque de Jean d'Orléans.— N° 66, le *Chevalier des dames*, en papier, rimé, en lettre brisée telle quelle, commançant au second fueillet : *liève toy sus;* et finissant au pénultime : *ceste communaulté*.

20. *Item*, le libvre des *Nobles femmes*, escript à la main et en parchemin, historié, couvert de veloux cramoysi à deux fermoers, l'un aux armes de mond. s^r et l'autre aux armes de mad. dame.

21. *Item*, le premier volume de la *Table ronde* de Lancelot du Lac, historié, imprimé en parchemin,

couvert de veloux changeant, à deux fermoers, l'un aux armes de mond. s^r et l'autre aux armes de mad. dame.

22. *Item*, le second volume de *Cronicques de France*, historié, imprimé en parchemin, couvert de veloux cramoysi à deux fermoers, l'un aux armes de mond. s^r et l'autre de mad. dame.

23. *Item*, le premier volume desd. *Cronicques de France*, historié, en parchemin, couvert de veloux cramoysi à deux fermoers, l'un aux armes de mond. sr. et l'autre aux armes de mad. dame.

24. *Item*, le libvre de la *Ymitacion Jhus Crist*, et mesprisement du monde, et l'*Eschalle du paradis*, escript à la main et en parchemin, historié, couvert de satin violet sans fermoers.

L'*Imitation de Jésus-Christ*, attribuée d'abord à saint Bernard (*Biblioth.* de Jean d'Orléans, année 1467, nº 95), puis à un moine saxon, enfin à Gersen et à Thomas de Kempis, est aujourd'hui restituée au chancelier Jean Gerson.

25. *Item*, le libvre du *Triomphe de renommée*, historié, escript à la main, en parchemin, couvert de veloux changeant à deux fermoers, l'un aux armes de mond. s^r et l'autre aux armes de mad. dame.

On connaît le livre qui a pour titre les *Triomphes de Pétrarque* et qui renferme six triomphes. Le quatrième est celui de la Renommée. (Trionfi d'amore, della castita, della morte, *della fama*, del tempo, della divinita.)

26. *Item*, le libvre des *Paraboles maistre Alain*, historié, imprimé en parchemin, couvert de drap d'argent à deux fermoers, aux armes de mond. s^r et de mad. dame.

Traduit du latin en vers français.

Imprimé à Paris, le XXe jour de mars mil CCCC quatre vingts et douze, par Ant. Vérard, petit in-fol. goth., fig. sur bois.

Il existe à la Bibliothèque Impériale deux exemplaires de cette édition sur vélin; l'un est orné de 120 miniatures et l'autre de 32 seulement. (Brunet, *Manuel*, t. Ier.)

Alain était de Lille (en Flandre).

27. *Item*, le libvre de la *Dignité et excellence royal*, en françoys, historié, escript à la main, en parchemin, couvert de veloux cramoysi à deux fermoers, aux armes de mesd. sr et dame.

28. *Item*, le libvre de *Boèce, de consolacion*, historié, escript à la main, en françoys et en en parchemin, sans fermoers, couvert de satin noir.

On peut compter jusqu'à cinq traductions faites de cet ouvrage au moyen âge. La première a été publiée par l'abbé Lebœuf et par M. Raynouard, d'après un manuscrit provenant de Saint-Benoît-sur-Loir; la seconde est celle de Jean de Meun, composée sous le règne de Philippe le Bel; la troisième, qui doit appartenir à la première partie du XVe siècle, paraît avoir pour auteur Jean de Sy ou de Cis; la quatrième est anonyme; elle fut composée en Angleterre par l'auteur, prisonnier des Anglais sous Charles VII. Tout le premier livre est disposé en huitains octosyllabes. Le poète ensuite donne l'avis suivant (fol. 13) :

Cy fine le livre premier
Qu'ay voulu en rimes croisier,
Liquels contient en toutes choses
Sept mettres et aveuc six proses.
Les autres quatre feray en rimes
Ou consonans ou léonimes.

Cette traduction, dit M. Brunet, a été imprimée vers 1480, avec les caractères dont on se servait alors à Lyon. La Bibliothèque Impériale en possède un fort bel exemplaire. Regnaud de Louens (Louhans), auteur de la cinquième traduction antérieure à la précédente, l'acheva, le 31 mars 1336, dans la ville de Poligny, en Franche-Comté; le prologue contient dix-neuf octaves, et la réunion des lettres initiales de ces octaves donne le nom de l'auteur : *frère Renaud de Louens*. (Paulin Paris, *Manuscrits fran-*

çais, t. V, pp. 38-58, description des mss. nos 7071, 7071 ², 7072 et 7072 ³, ³.)

Boèce *(Anicius Manlius Torquatus Severinus Boethius)* fut l'un des hommes qui firent le plus d'honneur au VIe siècle. Né à Rome ou à Milan, l'an 470 après J.-C., disciple du néoplatonicien Proclus, dont il joignit la philosophie à l'étude approfondie des écrits d'Aristote, Boèce gagna la faveur de Théodoric, qui l'éleva en 510 au consulat. Boèce était chrétien; les remontrances qu'il osa faire au prince, au sujet de ses violences contre les catholiques, le firent disgracier et condamner comme coupable d'intelligence avec l'empereur Justin. Il fut décapité en 1525. C'est pendant sa captivité que Boèce composa le plus célèbre de ses ouvrages, celui dont nous venons d'indiquer les traductions, le traité *De Consolatione philosophiæ*, de la *Consolation de la philosophie*, en cinq livres, dans lequel il emploie alternativement, comme dans la satyre varronienne, la prose et les vers. C'est un dialogue entre Boèce et la philosophie. Celle-ci lui apparait dans sa prison, le console par l'idée d'une Providence, lui montre combien sont insensées les plaintes qui de toutes parts retentissent sur l'inconstance du bonheur, et le confirme dans la conviction qu'il n'y a de vrai bonheur et de véritable repos pour l'homme que dans la vertu. Cet écrit, que l'on peut ranger parmi les meilleures productions de l'époque, renferme de belles idées, de beaux sentiments, et se distingue par un style noble et souvent élégant. C'est ce qui explique la grande réputation dont il a joui durant tout le moyen âge.

Nous indiquerons les principales éditions au no 55.

Barrois. — *Biblioth. protyp.* — *Boèce, de consolation*, nos 1534-35-36-37-38. — *Boèce*, en françois et latin, no 270. (Tour du Louvre.) — *Boèce*, en rime, nos 1539, 1540-41-42, 1900-4-5 (en anglois 1088), 1906-7, 1998, 2094.

Le Roux de Lincy. — *Biblioth.* de Charles d'Orléans. — *Boèce, de consolation*, en françois, no 24. — Les mss. nos 46, 57 et 79 sont en latin.

Bibliothèque de Jean d'Orléans. — No 67, *Boèce, de consolacion*, en françoys, rimé, en papier et lettre commune. — Les mss. no 21, 29 et 85 sont en latin. — No 63, *Boèce*, en françoys et parchemin. — No 132, commentaire sur Boèce, en papier et latin, de frère Guillaume de Cortume.

On connaît encore un *Livre de consolation*, présenté par l'auteur, Vincent de Beauvais, au roi saint Louis. La traduction en fut faite en 1374. Un manuscrit portant ce titre se trouvait dans les Librairies de Bourgogne. (No 1480 de la *Biblioth. protyp.* de Barrois.)

29. *Item*, le libvre de l'*Art de faulconnerie*, historié, imprimé en parchemin, couvert de satin viollet, et sans fermoers.

C'est le liure de lart de faulconnerie et des chiens de chasse. (Au verso du dernier feuillet, en 7 lignes) : *Cy finist le liure des oyseaus et chiens, imprimé à Paris, ce cinquième jour de janvier mil quatre cens quatre vings et douze, pour Anthoine Vérard, libraire, demourant à Paris, à lymage saint-Jehan levangeliste, sur le pont Nostre-Dame ou au palaiz....*, petit in-fol. goth., de 44 ff. non chiffrés, à longues lignes, au nombre de 34 sur les pages entières.

Il existe un exemplaire sur vélin à la Bibliothèque Impériale. (Brunet, *Manuel*, t. IV.)

Le *Livre de la faulconnerie* fut encore imprimé sous le nom de son auteur, Guill. Tardif, avec la *Faulconnerie* de Jean de Franchieres, à Paris, chez Abel l'Angelier, en 1607, in-4°, fig. sur bois. (*Catal. Veinant*, 1860, n° 229.)

Guillaume Tardif, lecteur ordinaire de Charles VIII, naquit au Puy-en-Velay, vers 1440. On ignore l'époque de sa mort.

30. *Item*, le libvre de *Méditacions de l'ymage de vie*, escript à la main, en parchemin, historié, couvert d'une peau rouge à deux fermoers, aux armes de mesd. s[r] et dame.

31. *Item*, Faretra dumni *Bonnavanture*, ordinis minorum, en ung petit livret, en parchemin, couvert de cuyr rouge.

Bibliothèque de Jean d'Orléans. — N° 49, *Pharetra Bonaventure*, en parchemin et en latin.

32. *Item*, l'*Arboliste*, historié et escript à la main, en parchemin, couvert de satin verbouche, à deux fermoers, aux armes de mesd. s[r] et dame.

Barrois. — *Biblioth. protyp.*, n° 1653. — Un autre grant volume..., historié de plusieurs fourmes de herbes, intitulé : *Livre d'arboriste.* (Librairies de Bourgogne.)

33. *Item*, la *Loge de sapience*, historié, imprimé en parchemin, couvert de veloux changeant, aux armes de mesd. s^r^ et dame.

Lorloge de sapience, nouuellement imprime.

Explicit lorloge de sapience, imprimé à Paris, ce diziesme jour de mars mil quatre cens quatre vings et treize, par Anthoine Vérard, libraire, demourant...

Vol. petit in-fol. goth. de 160 ff. à longues lignes, au nombre de 34 sur les pages entières. (Brunet, ***Manuel***, t. III.)

On cite deux autres éditions données par Vérard dans le XVe siècle.

Ouvrage traduit du latin de Jean de Souabe, de l'ordre des frères prêcheurs, par un moine lorrain, frère Jean, de l'ordre de Saint-François. La traduction fut faite en 1389. L'auteur est appelé, par quelques biographes, Henry de Suso. (V. Paulin Paris, ***Mss. fr.***, t. IV, p. 156.)

34. *Item*, le libvre du *Mozoier?* en françoys, historié, escript à la main, en parchemin, à deux fermoers, aux armes de mond. s^r^.

35. *Item*, le libvre du *Songe du verger*, historié, escript en françoys, en parchemin et à la main, couvert de drap d'argent, aux armes de mesd. s^r^ et dame.

Le *Songe du vergier* existe en latin et en français. Il a été imprimé dans ces deux langues : en latin, in-4°, Galiot Dupré, 1516, et une seconde fois, en 1611, dans la collection de Melchior Goldast, ***Monarchia s. romani imperii***, t. Ier.

La première édition française fut imprimée en 1491, in-fol. goth., par Jacques Maillet (1). La seconde, sans date, est attribuée par le père Lelong à l'année 1501, et fut imprimée à Paris par le petit Laurent, in-fol. goth. Ce livre se trouve aussi dans la dernière édition des ***Traités des droits et libertés de l'église gallicane***, t. II, 1731, in-fol.

---

(1) Hain cite une édition sans date, antérieure à celle de Jacques Maillet. (***Repertorium bibliographicum***, vol. II, pars II, n° 16004.)

La Bibliothèque Impériale possède deux manuscrits du texte latin. Le premier provient de Colbert. Il porte le n° 3181 [c] et paraît être de la fin du XV[e] siècle. Le second, n° 3459 [A], porte la date de 1482 et provient également de Colbert. On lit dans l'explicit que l'auteur du *Somnium viridarii* acheva son livre le 16 mai 1376, sous Charles V.

Les manuscrits du texte français sont, dans la Bibliothèque Impériale, au nombre de six, savoir : Fonds de Notre-Dame, n° 117, in-fol., des dernières années du XV[e] siècle ; — Fonds de Sorbonne, n° 333, in-4°, de la même époque ; — Suppl. français, n° 129, in-fol., de la même époque ; — Suppl. français, n° 632 [6], in-4°, plus ancien de quelques années ; — Fonds de Colbert, n° 7543 [5], in-4°, même époque ; — et enfin, le n° 7058, qui provient de la Bibliothèque de Jean d'Orléans, comte d'Angoulême. Il fut composé en 1452 (1). L'auteur du *Songe du vergier* Philippe de Maizières (2), fut conseiller de Charles V et chancelier du royaume de Chypre. Il mourut en 1405.

Ce *Songe du vergier* n'est autre chose qu'un livre de jurisprudence, ou, si l'on veut, de droit public en faveur de la juridiction séculière contre les entreprises de la juridiction ecclésiastique.

L'auteur, pour mettre cette matière à la portée de tout le monde, imagine le cadre d'un *songe*, à l'imitation du *Roman de la rose*, qui alors était dans la fleur de sa réputation.

Endormi au milieu d'un *verger*, l'auteur est témoin, en songe, d'une dispute entre un *chevalier* attaché au roi et aux prérogatives de la couronne, et un *clerc* dévoué au pape et grand partisan de la juridiction ecclésiastique.

Tous les deux se livrent des assauts et s'attaquent par des arguments pour défendre leur système ; mais le chevalier l'emporte sur son adversaire, qui finit par s'avouer vaincu.

Sous cette enveloppe légère, le *Songe du vergier* fut toujours considéré comme un ouvrage profond, qui a le mieux exposé et développé les principes de la matière.

---

(1) L'écrivain reçut 15 *escus d'or neufs* pour ce volume. (Cédule du comte Jean. — A. Champollion-Figeac.)

(2) Le *Songe du vergier* fut attribué à Jean de Vertus, qui paraît n'avoir jamais existé, à Ch. Jacques de Louviers, à Raoul de Presles. D'après les nouvelles recherches de M. P. Paris, consignées dans le recueil des Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (t. XV, nouvelle série), on doit reconnaître aujourd'hui Philippe de Maizières comme le véritable auteur de cet ouvrage.

Il est souvent cité dans le savant traité qui a pour titre *Maximes du droit public français*, et cela n'est pas étonnant, car, ainsi que le remarque Camus, *Biblioth.*, nº 1261, « l'auteur du *Songe du vergier* ne s'élève pas seulement contre le despotisme de la cour de Rome, il s'élève avec une force égale contre celui des princes » (1).

Le *Songe du vergier* est inscrit dans le *Catalogue des ouvrages mis à l'index*. (V. éd. de Paris, 1825, in-8º, p. 192.)

P. Paris, *Manuscrits français* de la Bibliothèque du Roi, t. IV, pp. 299-328. — Dupin, *Notices historiques, critiques et bibliographiques*. Paris, 1820, broch. in-8º, pp. 34-37.

Barrois. — *Biblioth. protyp.*, nº 1674, un autre grant volume, le *Songe du vergier*. (Librairies de Bourgogne.)

Bibliothèque de Jean d'Orléans. — Nº 8, le *Songe du vergier*, en françoys, en papier et parchemin et lettre commune.

— Nº 14, le *Songe du vergier*, en françoys et parchemin et lettre commune, commençant au quart fueillet : *audite somnum meum*, et finissant au pénultime : *que plusieurs*; et en la fin du derrenier, en lettre rouge : *Baill.*

Ce livre, qui fait partie de la Biblioth. Impér., est le manuscrit décrit par M. P. Paris sous le nº 7058.

36. *Item*, le libvre de la *Bible des poetes de métamorfoze*, historié, imprimé en parchemin, couvert de

---

(1) On place à l'an 1305 (dit M. Dupin, *Notices hist., crit. et bibliogr.*) et l'on attribue à Guillaume Occam la publication d'un *Dialogue entre un chevalier et un clerc*, qui a peut-être donné l'idée de faire le *Songe du vergier en France*. Cet écrit est en vieux anglais : *A dialogue betwveen a knight and a clerck, concerning the povver spiritual and temporal*, in-8°, London, 52 pages, sans date et sans nom d'auteur. Il a été réimprimé dans *The Librarian*, *by James Savoye*, in-8°, London, 1818, t. I, p. 167. — Il est en latin dans Goldast. Ce petit traité a aussi été réimprimé à Paris. (V. Richard, *Dictionn. des sciences ecclésiastiques*, art. *Occam*.

L'objet de ce dialogue est de démontrer que les biens ecclésiastiques doivent être considérés comme ceux des laïcs, soumis aux impôts, et que le pape n'a aucune juridiction sur le temporel.

Le livre de Guillaume d'Occam parut pour la première fois, in-4°, avec son nom, à Paris en 1498, *per Guidonem Mercatoris*, sous ce titre : *Disputatio inter clericum et militem super potestate prelatis ecclesie atque principibus terrarum commissa in forma dialogi*. Hain cite plusieurs éditions antérieures. (Vol. Ier, pars II du *Repertorium bibliographicum*, nos 6111-6120.)

veloux viollet, figure, à deux fermoers, aux armes de mesd. s^r et dame.

La Bible des poetes métamorphoze. — *Cy finist la Bible des poetes de métamorphose, imprimé à Paris ce premier jour de mars mil quatre cens quatre vings et treze par Anthoine Vérard.* — Gr. in-fol. goth. à 2 col. de 47 lign., fig. sur bois, 24 et CLXXX iiij ff.

Ce livre est la traduction de l'ouvrage de Thomas Walleys, faite par Colard Mansion et déjà imprimée par lui, à Bruges, en 1484, in-fol.

La Bibliothèque Impériale possède deux exemplaires de cette édition de 1493, imprimés sur vélin et enrichis de miniatures. (Brunet, *Manuel*, t. III, à l'art. *Ovidius.*)

— *La Bible des poetes de Ovide métamorphose trãslatée de latin en frãcoys* (par Colard Mansion). Paris, Philippe le Noir, 1523, in-fol. (*Catal. Libri*, Londres, 1860, n° 1901.)

La traduction en vers faite au XIVe siècle par Philippe de Vitry, pour la reine Jeanne, femme de Philippe le Long, n'a pas été imprimée.

Le texte des *Métamorphoses* fut imprimé pour la première fois à Rome, en 1471, et tiré à 550 exemplaires par les imprimeurs Sweynheim et Pannartz, 2 vol. La même année, à Bologne, Balthazar Azoguidus imprimait un Ovide complet, in-fol.

37. *Item*, six petits libvres, trois couverts de cuyr vert, ung de satin noir, ung autre de satin tanné et l'autre de veloux noir, tous escripts en parchemin et à la main.

38. *Item*, le libvre du *Myroir des dames*, escript à la main, en parchemin et en latin, couvert de cuyr rouge.

Cet ouvrage fut translaté de latin en français par un moine franciscain, pour Jeanne de Navarre, femme de Philippe le Bel, morte en 1304.

Le ms. français de la Biblioth. Imp. n° 7092 est décrit par M. P. Paris. (*Mss. fr.*, t. V, p. 185.)

Barrois. — *Biblioth. protyp.* — N° 53, le *Miroer aux dames*, de Vatquet (tour du Louvre); — *Miroir aux dames*, n°s 949 (français), 950 (*id.*), 2131 (*id.*), 2132 (*id.*).

Bibliothèque de Jean d'Orléans. — N° 31, le *Miroir des dames*

en françoys et parchemin; — n° 51, le *Mirouer des dames*, en latin et parchemin.

39. *Item*, les cinq libvres de Vincent Listorial, *Speculum doctrinale morale ystoriale et nâturale*, en deux volumes imprimez en papier, et couverts, trois de cuyr rouge et deux de cuyr tanné.

Voir la description donnée par M. Brunet (*Manuel*, t. IV, pp. 638-40) pour les différentes éditions. Peut-être les deux volumes mentionnés dans cet inventaire ne forment-ils que la première partie de l'édition donnée par Ant. Vérard, en 1495-1496, en 5 vol. in-fol. goth., fig. sur bois. Le comte était mort depuis quelque temps (1er janvier 1495, v. st) quand l'édition fut achevée.

On lit dans l'un des manuscrits de la Biblioth. Impér. décrits par M. P. Paris (t. II, p. 325) : « Cy commence le premier volume du Miroir historial, translaté de latin en françois par la main de Jehan de Vignay, selon l'opinion frère Vincent, qui en latin le compila, à la requête de mons. saint Loys, roy de France. »

Vincent de Beauvais, moine dominicain, mourut vers 1264. Son ouvrage fut traduit en 1327 (1).

40. *Item*, ung petit libvre des *Cronicques de France*, escript en parchemin et à la main, couvert de cuyr noir.

Sans doute le livre de *Croniques abrégiées*.

41. *Item*, le libvre appelé *Faciculum temporis*, en françoys, imprimé en pàpier.

Traduction du livre latin *Fasciculus temporum* (auctore Wernero Rolewinck Carthusiensi), imprimé pour la première fois avec date, à Cologne, en 1474, in-fol. goth. de 73 ff., fig. sur bois, et très souvent réimprimé jusqu'à la fin du siècle (2).

---

(1) V. l'abbé Bourgeat (J.-B.), *Etudes sur Vincent de Beauvais*, théologien, philosophe, encyclopédiste, in-8°, 1856.

(2) Hain cite plusieurs éditions sans date antérieures. (*Repertorium bibliographicum*, vol. Ier. pars I, nos 6914-6917.

Cet ouvrage fut traduit en flamand, en allemand et en français. La plus ancienne des traductions françaises a été imprimée pour la première fois à Lyon, en 1483, in-fol., puis reproduite dans le même format, à Paris, 1505 et 1513, sous le titre de *Fleurs des temps passés*. Le *Fasciculus temporum* fut continué de 1484 à 1514, par Jean Linturius. Après 1542, cette chronique fut remplacée par celle de J. Carion ou de Mélanchton, et par celle de Sleidan (1).

C'est dans cette chronique, si nous en croyons le *Ménagiana* (cartons du t. Ier de l'éd. de 1729), que le chartreux dit un mot du singulier châtiment infligé à l'incrédulité de la veuve de S. Gengou, vers l'an 764. « *Gengulphus fuit separatus ab uxore sua adultera, cujus anus cantavit, eo quod derideret miracula ejus.* » Cette histoire est racontée tout au long dans le *Ménagiana*, d'après un ms. intitulé le *Renard contrefait*. On la retrouve également au folio 155 du ms. n° 7026 de la Biblioth. Imp., *les ci nous dit*. (P. Paris, *Mss. fr.*, t. IV.) C'est dans ce dernier livre que nous prendrons la citation :

« Ci nous dist comment S. Jangon de Varennes en Bassin, de l'eveschié de Lengres, en Bourgoigne, acheta une fontaine à un preudomme... et la fist porter par son varlet à un baston, aussi comme on porteroit un glaçon, et l'emporta bien xxx lieues loing de ce lieu, et a nom la ville où il l'acheta, *Fontaines*, entre Troyes et Méry sur Saine, et la mist en son jardin et encore y est. Et pour ce qu'il mescréoit sa femme, pour li purgier ou encoupier, li fist bouter le bras en la fontaine et en l'eure le feu s'i prist, et par là fut trouvée coupable. Quand li saint chevalier fu alé à N.-S., si oy dire sa femme qu'il estoit saint, et par despit elle respondit : Il est aussi bien saint comme mon cul poit; et oncques puis son cul ne fina de poirre (*crepitare*) jusques à la mort, et gresilloit adès comme une raine. Et appelle-on ce saint saint Jangon de Thou en Lorraine. »

L'auteur du *Fasciculus temporum*, Werner Rolewinck, né en 1425, à Laer, en Westphalie, se fit chartreux à vingt-deux ans, travailla avec ardeur, composa un très grand nombre d'écrits, dont Trithème a recueilli les titres, et mourut en 1502.

42. *Item*, le libvre de Boucasse des *Femmes*, escript en papier et à la main, couvert de cuyr.

---

(1) V. Hain, *Repert. bibliogr.* pour les éditions françaises de Lyon et Genève, de 1483 à 1498, nos 6941-6945.

43. *Item*, le *Régime des princes*, escript en papier et à la main, couvert de cuyr blanc et tanné.

Traduction de l'ouvrage d'Ægidius Colonna, *De Regimine principum*, imprimé en 1517, à Paris, par Guillaume Eustace, in-fol. goth., sous le titre de *Miroir exemplaire, selon la compilation de Gilles de Rome, du Régime et gouvernement des rois.*

L'auteur de cette traduction, Henry de Gauchy, l'entreprit sur l'ordre de Philippe le Bel (1), pour lequel il avait été écrit par son précepteur, Gilles Colonna.

Gilles Colonna (*Ægidius a Columna* ou *Ægidius Romanus*), né dans le XIIIe siècle, professeur à l'université de Paris, devint général de l'ordre des Augustins en 1292, archevêque de Bourges, et mourut à Avignon, le 20 décembre 1316. Son corps fut rapporté à Paris et inhumé près du grand autel, dans l'église des Augustins auxquels il avait laissé sa bibliothèque. Sa chapelle fut léguée aux églises de son ordre à Rome et à Bourges.

Barrois. — *Biblioth. protyp.* — *Gouvernement des roys et des princes*, nos 111, 924-26-29-31, 1639, 1806-27-28.

No 402. — *De Regimine principum*, en latin, signé Charles.

Hiver de Beauvoir. — *Librairie* de Jean, duc de Berry. — No 75, un livre du *Gouvernement des roys*, en françois.

Bibliothèque de Jean d'Orléans. — No 62, du *Régime des princes*, en françoys, parchemin et lettre de fourme, etc., signé *Charles*; — no 79, *De Regimine principum*, en françoys, en parchemin et lettre commune, et en fin du tout : *Dangoulesme Jehan*; — no 104, Egide, du *Régime des princes*, en latin et parchemin.

44. — *Item*, le libvre de la *Mer des histoires*, imprimé en papier et couvert de cuyr rouge.

La Mer des histoires. — *acheve ou mois de feurier pour Vincent Cōmin marchant demourant à l'enseigne de la rose en la rue nœufve de Nostre Dame de Paris, et imprime par maistre Pierre le Rouge,*

---

(1) M. A. Champollion-Figeac (*Louis et Charles, ducs d'Orléans*, 1re et 2e parties, p. 147) indique Jean Goulain comme traducteur du *De Regimine principum*. On cite encore une traduction française de Simon de Hesdin, imprimée à Paris, en 1497, in-fol. Le texte latin parut, pour la première fois, en 1473. — Les autres écrits d'Ægidius Colonna dont Trithème donne la liste (au nombre de 32) roulaient tous sur des matières de théologie ou de philosophie scolastique. Il n'en reste qu'un petit nombre, recueilli par le P. Paulin Berti. Venise, 1617, in-fol.

libraire et imprimeur du Roy Nostre Sire, l'an mil CCCC. iiij XX et Viij (Paris, 1488). 2 vol. gr. in-fol. goth. à 2 col. de 50 lignes, fig. sur bois.

Cette traduction des *Rudimenta novitiorum*, de Jean Colonne ou Columna, a été faite par un chanoine de Mello en Beauvoisis, qui a continué cette chronique jusqu'au règne de Louis XI, mais qui ne s'est pas nommé.

On connaît une autre édition de Lyon, pour Jehan Dupré, l'an 1491, le 20e jour du mois d'aoust pour le premier volume, et le 23e pour le second. (Brunet, *Manuel*, t. III.)

La troisième édition, donnée par Antoine Vérard, est postérieure à la mort du comte d'Angoulême.

L'auteur de cette chronique, Jean Colonna, archevêque de Messine, mourut vers 1285.

45. *Item*, le libvre de *Metamorfozo*, en françoys, imprimé en papier, couvert de cuyr vert.

46. *Item*, les *Facecyes* de Pouge, imprimées en papier et en françoys, couvert de cuyr vert.

Première édition française. — Les *Facéties* de Pogge, Florentin, in-4° goth. de 46 ff., sans chiff. ni récl., imprimé à Lyon vers 1484.

Deux autres éditions de la fin du XVe siècle ont été données à Paris par Jehan Trepperel, pet. in-fol. goth. de 58 ff. à 2 col., avec fig. sur bois, et par la veuve Trepperel, pet. in-4° goth., fig. sur bois. (Brunet, *Manuel*, t. III.)

On connaît une édition latine fort rare, in-fol. goth., 33 lignes par page, *Norimbergæ, Ant. Koberger*, 1472. — Hain (*Repert. bibliogr.*, vol. II., pars II) cite plusieurs éditions sans date.

Poggio Bracciolini, connu en France sous le nom de Pogge, naquit en 1380, à Terra-Nuova, dans le territoire de Florence. Il étudia dans cette ville et obtint à vingt-deux ans, de Boniface IX, un emploi de secrétaire apostolique, qu'il continua sous sept autres papes; il accepta, en 1435, après la mort de Charles Arétin, la charge de secrétaire de la république de Florence, et mourut le 30 octobre 1459, âgé de soixante-dix-neuf ans. Il fut enterré dans l'église de Sainte-Croix, et les Florentins lui élevèrent une statue.

47. *Item*, le libvre des *Cent nouvelles nouvelles*, imprimé en papier, couvert de cuyr noir.

Les Cent nouvelles nouvelles. — *Cy finissent les cent nouvelles nouvelles, composées et récitées par nouvelles gens depuis naguerres, et imprimées à Paris, le XXIIIe jour de décembre mil CCCC LXXX et VI, p. Athoine Verard, libraire*, pet. in-fol. goth. 1re édition très rare et dont chaque nouvelle est accompagnée d'une figure sur bois. (Brunet, *Manuel*, t. Ier.)

Ant. Vérard publia encore une autre édition.

Deux mss. des *Cent nouvelles nouvelles* existaient dans les librairies de Bourgogne. (Barrois, nos 1261 et 1689.)

Le livre des *Cent nouvelles nouvelles* fut composé à la cour de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, par ce prince, le dauphin (Louis XI), qui s'y était retiré, le maréchal de Chatelleux, le sire de Créqui, Pierre de Luxembourg et Pierre Michault, secrétaire du comte de Charolais. La coopération du duc de Bourgogne, regardée longtemps comme peu certaine, ne peut plus être révoquée en doute depuis la publication de l'inventaire rédigé par un de ses officiers, immédiatement après sa mort, et qui indique positivement Monseigneur comme le principal collaborateur du recueil.

Le no 1261 (*Librairies* de Bourgogne) de l'ouvrage de M. Barrois, *Biblioth. protyp.*, est ainsi conçu : *Ung livre tout neuf, escript en parchemin, à deux coulombes* (1), *couvert de cuir blanc de chamois, historié en plusieurs lieux de riches histoires, contenant* cent nouvelles, *tant de Monseigneur*, que Dieu *pardonne, que de plusieurs autres de son hostel;* quemenchant le second *feuillet après la table en rouge lettre:* celle qui se baignoit; et le dernier : lit demanda.

48. *Item*, le *Plaidoyé de la mort de M. le duc Loys d'Orléans*, escript en papier et à la main.

Le duc Louis d'Orléans fut assassiné le 23 novembre 1407, en revenant de l'hôtel Barbette, où demeurait la reine, par des hommes cachés dans une maison de la Vieille-rue-du-Temple.

Martial de Paris, dans ses *Vigilles du roi Charles VII,* raconte en ces termes le guet-apens dont le duc fut victime :

Ce an (1407), la veille Saint-Clément,
Sur la nuyt qu'on ne voyait goutte,
Le duc d'Orléans chaudement
Eut quatre coups mortelz de routte,

(1) Colonnes.

Aupres de la porte Barbette,
Qu'il ne s'en doubtoit nullement;
Si fut sa sepulture faitte,
Et mourut bien piteusement.
Le lendemain y eut grand dueil,
Et fut à Paris inhumé,
En grant service et appareil,
Ainsi qu'il est accoustumé.

Le docteur Jean Petit s'était fait l'apologiste du duc de Bourgogne. Cette justification fut condamnée par arrêt du parlement, et, malgré l'appel du duc de Bourgogne, la condamnation fut confirmée en 1415, par une sentence du concile de Constance. Jean Petit mourut à Hesdin, en 1411.

On trouve dans les Librairies de Bourgogne (Barrois, nº 1488) un livre intitulé : *Ce livre-cy parle de la mort et occision de feu Loys, qui se disoit naguères ducq d'Orléans.*

Le *plaidoyer* de Jean Petit, inséré par Monstrelet au livre Ier, chap. 39, de sa chronique, est reproduit par Dupin à la suite des œuvres de Gerson.

49. *Item*, le *Miroir de la rédempcion humaine*, imprimé en papier, couvert de cuyr vert.

Traduction du *Speculum humanæ salvationis*, qui a eu plusieurs éditions : 1478, gr. in-fol. goth. à 2 col., fig. sur bois; — 1479, 1482, 1483 (Lyon), et autres de 1488 et 1493 (Lyon); — Paris, fin du XVe siècle, Nicolas Desprez. — (Brunet, *Manuel*, t. IV, pp. 325-27.)

50. *Item*, le libvre *De Vita Christi*, en deux volumes, imprimés en papier, couvert de cuyr vert.

On connait plusieurs traités de ce nom. Le premier a pour auteur le moine Ludolphe, de Saxe, qui vivait dans la première moitié du XIVe siècle; il fut mis deux fois en français au XVe siècle par Jean Mansel et Guillaume Lemenand. Cette traduction a été imprimée.

Le second traité *De Vita Christi* fut composé par François Ximénès.

Le troisième est anonyme et ne peut être attribué, dit M. P. Paris (*Mss. fr.*, t. II., p. 85), ni à Ludolphe et Ximénès pour le texte, ni à Mansel pour la traduction.

La première édition connue avec date du traité *De Vita Christi*, de Ludolphe, est de 1474. Cologne, in-fol. — Ce livre fut souvent réimprimé.

La traduction de G. Lemenand, cordelier, fut deux fois imprimée avant 1500, d'abord à Paris, Ant. Vérard, vers 1490, in-fol.; ensuite à Lyon, Mathieu Husz, 1493, in-fol.

L'ouvrage d'Eximénès parut à Valence, en Espagne, en 1484, sous ce titre : *De Vita Domini Nostri Jesu Christi, libb. octo.*, in-fol. M. P. Paris (*Mss. fr.*, t. II, p. 93) nous paraît avoir commis une erreur lorsqu'il écrit : « Les bénédictins (*Gallia christ.*, t. VI) ont manqué à leur exactitude ordinaire quand ils ont dit, dans leur notice sur ce prélat, qu'il avait composé *De Vita christiana, libri IV.* Il fallait dire : *De Vita Christi*, dont la division comprenait plus de quatre livres. »

Eximénès, en outre du *De Vita Christi* en huit livres, avait écrit le *De Vita christiana in quatuor partes distinctum opus*, imprimé in-fol. à Valence, en 1484.

51. *Item*, le libvre de la *Pérégrinacion d'oultre-mer et de la terre sainte*, imprimé en papier, en françoys, couvert de cuyr rouge.

Nous n'avons su trouver sous ce titre cet ouvrage dans le Manuel du libraire. M. Brunet cite seulement le livre latin : *Peregrinationes civitatis sancte Jerusalem et totius terre sante*, etc. Angers, Jean de la Tour, 1493, petit in-8° goth. de 40 ff., sign. a-e. (*Manuel*, t. III.)

Hain (*Repertor. bibliograph.*), n° 12579, cite une édition de Venise, per Baptistam de Sessa Mediolanensem, 1491, in-8°.

Le livre de la *Peregrination d'outtremer* pourrait être l'un des deux ouvrages suivants imprimés en français dans le XVe siècle :

— *Voyage et Pélerinage d'Outremer au sainct Sepulcre de la Cité sainte de Hierusalem et de Madame Sainte Catherine au mont Synai*, traduit du latin de Bernard de Breydenbach, par frère Jean de Hersin. *In fine.*, imprimes le XVIII, jour de frenier (*sic*) l'an mil CCCC LXXX IX, s. l. f. (*probablement* à *Lyon*). — (Hain, *Repertor. bibliograph.*, n° 3961.)

— *Le Voyage et Itinéraire de Oultremer*, par frère Jehan Thenauld, s. a., Paris, in-8°.

Le frère Jean Thenaud, auteur de la *Cabale chrétienne*, poème dédié au jeune comte d'Angoulême François, et conservé manuscrit à la Biblioth. Imp., était gardien du couvent des Cordeliers d'Angoulême.

On connaît encore : *Le grand Voyage de Jérusalem*, ou traité des pérégrinations de la sainte cité de Jérusalem, du mont Sinaï

et autres lieux saints, par F. Nicole le Huen, carme, mais les deux éditions in-4° de cet ouvrage, imprimé à Paris, sont postérieures au XV° siècle et parurent en 1517 et 1522. (Lenglet du Fresnoy, *Méthode* pour étudier l'histoire. Paris, 1772, t. XIV, p. 88, paragr. III.)

52. *Item*, soixante-trois petis libvres et traictez de diverses choses, les aucuns en papier, les autres en parchemin, les aucuns en latin, les autres en françoys, les aucuns reliez à table, les autres couverts à simples couvertures, desquels n'a esté fait inventoire plus ample parce qu'on les reppute de peu de valleur.

53. *Item*, les *Oraisons et méditacions saint Anciaume*, en latin, escriptes en parchemin et à la main, couvertes de cuyr rouge, à deux fermoers d'argent dorez à deux ymages.

Saint Anselme, né en 1033, à Aost, abbé du Bec en France, archevêque de Cantorbéry en Angleterre, est mort en 1099.

Barrois. — *Biblioth. protyp.* — N° 529, *De Meditationibus editis ab Ancelmo, Cantuariensi archiepiscopo.*

Hiver de Beauvoir. — *Librairie* de Jean, duc de Berry, n° 51.

Bibliothèque de Jean d'Orléans. — N° 43, les *Méditations d'Ancelme*, en latin et parchemin et lettre de forme.

54. *Item*, la *Summe rural*, imprimé en papier, couvert de cuyr vert.

Ouvrage de Jean Bouteiller, originaire d'Artois, conseiller du roi à Paris (1).

Le testament de l'auteur, daté du 16 septembre 1395 d'après M. P. Paris (2), du 16 septembre 1402 d'après M. Dupin (3), est

(1) M. P. Paris dit conseiller du roi à *Tournay* au lieu de *Paris*, adopté par La Croix du Maine et la Biographie universelle. Nous croyons que l'indication *Paris* énoncée dans les éditions de la *Somme rurale* de Bruges et d'Abbeville est préférable.

(2) *Manuscrits français*, t. II, p. 189.

(3) *Notices historiques, critiques et bibliographiques* sur plusieurs livres de jurisprudence française, p. 58.

imprimé à la page 873 des éditions de 1603 et 1611. Entre autres dispositions, il lègue par préciput (devant part) à son fils, *toutes ses armures, et XX livres parisis pour un cheval, comme à noble homme doit appartenir.* Il y nomme, outre son fils Jacques, sa fille Belette ; il y parle longuement de ses frères et de sa chère épouse.

Charondas le Caron avait fait sur la *Somme rurale* des *notes* que son fils a fait imprimer après sa mort et qui se trouvent dans les dernières éditions. Dans l'épître dédicatoire au président Jeannin, Charondas le Caron vante le mérite de la *Somme rurale* « pour l'autorité qu'elle aurait justement acquise, tant pour la « doctrine mêlée qui s'en peut recueillir, que pour les marques « de l'antiquité française qu'on y peut observer en diverses « manières, non seulement pour les coustumes des pays, et prin- « cipalement de la Gaule Belgique, ains (mais) aussi pour les « anciens droits et prérogatives de la couronne de France. »

A la page suivante est une *préface* que Denys Godefroy avait faite sur la *Somme rurale.*

Il dit que c'est avec raison que Bouteiller a donné à son ouvrage le titre de *Somme,* parce qu'en effet, dit-il, les principes de chaque matière y sont *sommairement* et très bien exposés. *Non immerito quidem hœc* SUMMA *appellata est, ut pote quœ de omnibus* SUMMATIM *et optime tractet.*

Il exprime la même idée dans le distique que voici :

> Quæ tibi dat Codex, quæ dant Digesta, quod usus,
> Ruralis paucis hæc tibi summa dabit.

Mais il trouve que l'auteur eût mieux fait de dire Somme *civile* que Somme *rurale.* En effet, ce dernier titre ferait croire que l'ouvrage concerne principalement la jurisprudence agraire et la *pratique des campagnes*, et il n'en est rien. Les *lois rurales* ne s'y trouvent qu'accessoirement, et forment la moindre partie de l'ouvrage.

Il y a apparence que Bouteiller a donné à sa Somme, l'épithète de *rurale*, parce qu'il l'a composée à la *campagne,* dans le temps des vacances.

Quoi qu'il en soit, cet ouvrage donne des notions très exactes sur l'*ordre judiciaire* de ce temps-là.

Ducange le mettait, il est vrai, au-dessous de Beaumanoir; mais s'il est moins précieux que ce dernier sous le rapport des *antiquités du droit*, cela vient de ce qu'il est plus moderne, et qu'à l'époque où il écrivait, la procédure avait éprouvé de grands changements.

Mais, par là même, il est plus près de nos usages, et peut, encore aujourd'hui, suggérer de très bonnes règles à ceux qui se donneront la peine de le consulter.

Il traite à la fois du *droit* et de la *procédure*; il embrasse un grand nombre d'objets et cite fréquemment le droit romain.

Aussi son ouvrage a toujours été en grande estime parmi nos meilleurs jurisconsultes.

Cujas l'appelle *optimus liber.*

Mornac, dans son commentaire sur le premier titre du code, en parle ainsi : *Summa ruralis Joannis Butillarii, sub Carolo VI. Consuetudines varias, legesque franciæ in codicem titulosque idoneos redegit.*

Charondas (Pandectes, *liv. Ier, chap. II, in fine*) dit qu'il *estime grandement la Somme rurale de Jean le Bouteillier, qui estait environ l'an* 1402.

Voici les titres des principales matières qui y sont traitées :

Le premier livre traite des *juridictions*, des *défauts*, *defenses* et en général des *procédures*. Il y a beaucoup de choses sur les *procureurs*, les *tutelles* et *curatelles*, les *exceptions de toute nature*. Il traite des *obligations*, des *actions civiles*, au nombre de plus de 80; des *actions criminelles*, en assez grand nombre aussi; des *peines* pour crimes et délits, suivant les temps, les lieux, les personnes et leur qualité : des *transactions*. *donations*, *prescriptions*, *libérations*; il parle ensuite de l'*usufruit*, du *dépôt* volontaire ou nécessaire; des *condictions*, du *louage*, des *ventes*; le titre 74 contient des notions fort détaillées sur les distinctions des *meubles* et des *immeubles* et sur les *fruits* pendants par branches ou par racines. Viennent ensuite les *successions*, les *testamens*, les *fiefs*, les règles concernant la *preuve* par titres et par témoins.

Le second livre est consacré à l'explication des *cas royaux*; on y trouve des notions curieuses sur les *juges* et les *advocats*. Le titre des *arbitrages* suit immédiatement après. Viennent ensuite les *sermens*, les *mariages*, les *cas d'église*, les *exécutions*, les *appels*; un long titre sur les *amendes*; un autre titre où se trouvent un grand nombre de *règles ou brocards de droit*, en latin et en français.

En un mot, il y a beaucoup à trouver dans ce livre, pour qui voudra se donner la peine d'y chercher.

M. Dupin, à qui nous empruntons ce qui précède sur l'ouvrage de Jean Bouteiller, dit que la *Somme rurale* a eu trois éditions : en 1603, 1611 et 1612, 1 vol. in-4°.

M. Dupin oublie les sept éditions qui furent faites de ce livre

au XVe siècle, en France et à l'étranger. Nous les indiquerons d'après le manuel de Hain (1).

La Somme rurale. — Cy finent les rubrices et distinctions des chappitres de la première partie de ce present volume intitule Somme rural, compose *p.* maistre Johan Bouteillier, licencie es drois canon et civil, et imprime *p.* moy Colard Mansion, en la ville de Bruges. Laudetur omnipotens *ult. f. a col.* 2. : Cy fine la Somme rural, compillée par Jehan Boutillier, conseiller du roy à Paris, et imprimee à Bruges par Colard Mansion, lan mil. cccc. LXXIX. Sigillum. f. g. g. ch. min. s. f. c. et pp. n. 2 col., 47 l., 253 ff.

— *La Somme rurale*, autrement *Somme le roy*, etc. — Imprime en la ville d'Abbeville, par Pierre Gerard, l'an mil. cccc et vi (? 1486), *f. g. ch. c. f. et ff. n.*

— — à Paris, 1488, *f. g. ch.*

— (Anglice.) *The royal book*, entituled in french le *Livre royal*, etc., 1484, *f.*

— (Belgice.) *Somme ruijrael*, etc. *Delf.*, 1483, *f.*

— *Id.* autre édition, *Anvers*, 1500, *f.*

— *Id.* autre édition, *Bruxelles*, 1500, *f.*

55. *Item*, un *Boèce, de consolacion*, en latin, escript en parchemin et à la main, historié, couvert de cuyr vert.

1re édition latine (absque loco et anno), Hans Glim, in-fol. de 36 ff. à 31 lignes par page.

On cite une édition in-fol. sortie des presses de Michel Wenzler et Frédéric Biel, vers 1470.

Plusieurs éditions ont été publiées dans le XVe siècle *cum commentario Thomae de Aquino*. Il paraitrait, d'après Ch. Nodier (*Biblioth. sacrée*, *grecque-latine*), que ces commentaires ne sont point de saint Thomas d'Aquin, mais d'un cardinal nommé Thomas.

Barrois. — *Biblioth. protyp.* — No 1540, *Boecius de consolacione.*

Le Roux de Lincy. — *Biblioth.* de Ch. d'Orléans. — No 46, ung livre de *Boesce*, en latin.

Biblioth. de Jean d'Orléans. — No 21, *Boece, de consolacion*, en latin et parchemin avec l'apparat de Travet; — no 29, le livre de *Boece, de consolacion*, en texte et parchemin.

---

(1) *Repertorium bibliographicum*, vol. I, pars I, nos 3688-3694.

56. *Item*, le libvre de la *Ressource de chrestienté* sur l'entreprinse de Napples, en latin, escript à la main en papier historié, couvert de cuyr rouge.

Ce livre nous est entièrement inconnu.

57. *Item*, le libvre des *Trois pellerinages*, en parchemin escript à la main, couvert de cuyr jaulne.

Ouvrage célèbre au moyen âge (XIVe siècle), versifié par Guillaume de Deguilleville, religieux de l'abbaye de Chalis.

Deguilleville, né à Paris vers 1290, mourut près de Senlis en 1360. Le ***Romant des trois pèlerinages*** comprend le pèlerinage de l'***homme durant qu'est en vie***, celui de l'***âme séparée du corps*** e celui de ***N.-S. Jésus-Christ***, imprimé chez Barthole et Jehan Petit, s. l. et a, in-4°, 2 col., 216 ff. Cet ouvrage a été traduit, la première partie en prose française, Lyon, Matthis Husz, 1485, in-4°, par Jean Galoppes, clerc d'Angers, et en espagnol, par Vincent Mazuello, Toulouse, 1480, in-fol., etc. (1). La deuxième partie, en anglais, par W. Caxton, Westm., 1483, in-fol., 116 ff. — On connaît deux autres éditions de Lyon, de 1486 et 1499, in-fol.

Le ***Pèlerinage de l'âme*** fut imprimé à Paris, par Ant. Vérard, XXVII d'avril M. CCCC. IIIIXX. XIX, in-fol., 86 ff. (2e partie).

On cite des éditions de Paris, 1500, in-4° goth., et 1511 in-fol.

Barrois. — ***Biblioth. protyp.*** — Pour les diverses parties : nos 100, 213 et 560, 795, 1740 et 2129.

Le Roux de Lincy. — ***Biblioth.*** de Charles d'Orléans. — N° 8, les ***Trois Pélerinages.***

Hiver de Beauvoir. — ***Librairie*** de Jean, duc de Berry, nos 89 et 90.

58. *Item*, plus quarante-trois petits libvres, les aucuns reliez, les autres coulzus, les aucuns en papier, les autres en parchemin, contenant divers traictez dont ne est fait plus ample inventoire parce qu'ils sont repputez de petite valleur.

---

(1) ***El Peregrinage de la vida humana***, compuesto por Fray Guillermo de Gralleville, abad de Senlis, traduzido en vulgar castellano, por fray Vincentio Mazuello; en Tolosa, por Henrique (***Meyer***) Aleman. M CCCC LXXX, in-fol.

DU XXIe JOUR DE NOVEMBRE, L'AN SUSD., *en ung coffre en salle vert.*

59. Ung grant *libvre de muzicque*, en parchemin, en grant volume, couvert de drap d'or.

60. *Item*, ung livre appelé les *Mystères du monde*, escript à la main en parchemin, historié, couvert de veloux cramoysi.

61. *Item*, ung libvre appelé le *Racionnnal du divin office*, en parchemin escript à la main, en françoys, couvert de veloux tanné, à deux fermoers, aux armes de mond. seignr et de mad. dame.

L'auteur, Guillaume Durant, provençal d'origine, fut nommé, en 1286, à l'évêché de Mende, et mourut à Rome en 1294.

La traduction est de Jean Golein, de l'ordre de Notre-Dame des-Carmes, maître en théologie de l'Université de Paris. Elle date de 1364.

La première édition latine avec date du *Rationale* parut à Mayence en 1459, in-fol. goth. à 2 col. de 63 lignes. Hain décrit dans son *Manuel* (nos 6461 à 6503) quarante-trois éditions du *Rationale* appartenant au XVe siècle, et dont dix ne portent ni nom de ville ni nom d'imprimeur.

La traduction de Jean Golein fut imprimée pour la première fois à Paris, en 1504, par Antoine Vérard, in-fol. goth. de cccxv ff. chiffrés, plus le titre et 3 ff. pour la table, à 2 col. de 43 lignes.

Barrois. — *Biblioth. protyp.*, nos 85, 491 et 595.

Le Roux de Lincy. — *Biblioth.* de Charles d'Orléans, p. 33; — no 8 des appendices.

Hiver de Beauvoir. — *Librairie* de Jean, duc de Berry, no 24.

Bibliothèque de Jean d'Orléans. — No 5, *Racional* de divins offices, en parchemin et lettre de forme, autentique histoire partout commençant au second fueillet : *appert-il de Ptholomée;* et au penultime : *commant qu'il soit;* et finissant : *des livres,* signé : *Charles.*

Volume exécuté pour Charles V et qui fit partie de la Bibliothèque du Louvre; transporté en Angleterre par le duc de Bedford, il fut racheté à Londres, en 1441, par Jean, comte d'An-

goulême. — *Ms.* de la Biblioth. Imp., n° 7031. (V. P. Paris, *Manuscrits français*, t. IV.)

62. *Item*, ung libvre nommé l'*Ordre des Crestiens*, imprimé en parchemin, couvert de veloux tanné, historié, à deux fermoers, aux armes de mesd. sieur et dame.

Ouvrage fourni au comte d'Angoulême par le libraire Ant. Vérard. (V. notre publication : *Un Document inédit* sur Ant. Vérard.)

L'Ordinaire des crestiens... *A loneur et louëge de Dieu... A este acheve de imprimer a Paris, ce present ordinaire des crestiens, le VI jour doctobre lan mil CCCC nonante deux, pour Anthoine Verard*, in-fol. goth. (Brunet, *Manuel*, t. III.)

Deux autres éditions furent données par Vérard en 1494 et 1495.

On connaît encore deux éditions de Rouen, Noel de Harsy, in-fol., s. a., fig., et Jean Richard, in-fol., s. a., fig. (circa a. 1490).

Enfin, une autre, in-4°, goth., sans date, mais que l'on pense être de l'année 1471, fut imprimée à Rouen, pour Jacques le Forestier. (V *Catalogue Libri*, Londres, 1859, n° 1880, et Colomiès, *Rome protestante*, p. 749 de l'édition de Hambourg, 1709.)

63. *Item*, ung autre petit libvre, nommé le *Chemin de paradis*, escript à la main en parchemin, historié, couvert de drap d'or, sans fermoers.

Nous ignorons si ce livre a été imprimé. Nous ne connaissons que le *Paradisus conscientiæ*, Cologne, 1475, in-fol., écrit en latin.

Bibliothèque de Jean d'Orléans. — N° 53, le *Chemin de paradis* avec ung autre traictie en prose et rime, en lettre de forme et parchemin, commançant au second fueillet : *vostre saulvement;* finissant au penultime : *qui tous perilz passoit;* et à la fin du tout : *explicit de qualitate.*

64. *Item*, ung libvre appelé *Vergès des establissemens de chevalerie et aussi le testament de Jehan de Meung*, couvert de drap d'or, sans fermoers, escript à la main en parchemin.

Le *Testament maistre Jehan de Meun*, rimé, fut imprimé à Paris par Antoine Vérard, 1503.

Jean de Meung, surnommé Clopinel, naquit à Meung-sur-Loire, près d'Orléans, et mourut à Paris dans l'intervalle de 1310 à 1322.

Barrois. — *Biblioth. protyp.*, n° 48.

Le Roux de Lincy. — *Biblioth.* de Charles d'Orléans, p. 36, n° 17 des appendices.

65. *Item*, ung autre petit libvre en parchemin, *Decacournon*, escript à la main en françoys, historié, couvert de veloux tanné, sans fermoers.

Barrois. — *Biblioth. protyp.*, n° 87 (*inventaire* des livres de Charles V), un livre appelé *Decacornum*, couvert de cuir vermeil à emprainctes; petit volume.

66. *Item*, le libvre appelé le *Libvre des anciens pères*, en parchemin escript à la main, historié, couvert de veloux tanné.

Barrois. — *Biblioth. protyp.* — Nos 763, 1508 et 1971, *Vie de plusieurs anciens pères*.

Hiver de Beauvoir. — *Librairie* de Jean, duc de Berry. — N° 138, *Vie des pères*.

Bibliothèque de Jean d'Orléans. — N° 10, la *Vie des anciens pères*, en rime françoys et parchemin, commançant au second fueillet en lettre rouge : *li endroit commance;* et finissant au penultime : *le langaige de*; signé : *Estampes*.

67. *Item*, ung libvre appelé du *Libvre du corps de police*, escript à la main, en parchemin, couvert de veloux tanné.

Ouvrage de Christine de Pisan. (Voir à ce sujet la notice publiée sur cette femme célèbre par M. R. Thomassy, in-8°, 1838, p. 127.)

Barrois. — *Biblioth. protyp.* — Livre du *Corps de policie*, nos 983, 995, 1830, 1831. — *Politie*, n° 2251.

Le Roux de Lincy. — *Biblioth.* de Charles d'Orléans, n° 23

Bibliothèque de Jean d'Orléans. — N° 13, le livre du *Corps de police*, en françoys et parchemin, commançant au second fueillet :

jambes et piez; et finissant au penultime : *la souffisance*; et au derrenier, en lettre rouge : *de la policie, amen.*

68. *Item,* le grant *Libvre de consolacion* en françoys, imprimé en parchemin, historié, couvert de veloux tanné.

Ouvrage fourni au comte d'Angoulême par le libraire Ant. Vérard. (V. notre publication : ***Un Document inédit*** sur Ant. Vérard).

Le ***Grant Boece de Consolation*** fut imprimé à Paris pour Anthoine Vérard, le XIX jour du moys daoust mil CCCC iiiixx et XIIII (1494) in-fol. goth.

Un exemplaire sur vélin avec miniatures est conservé à la Bibliothèque Impériale. Pour les autres éditions du traité de Boece en français, voir Hain, nos 3360 à 3363.

69. *Item,* le libvre de *Mandeville,* en françoys, historié, escript en parchemin à la main, couvert de veloux tanné.

Jean de Mandeville, né à Saint-Albans, sortit de son pays en 1322 et voyagea pendant trente-trois ans. Il rentra en Angleterre en 1355, et mourut à Liége le 17 novembre 1372. Il avait publié une relation de ses voyages en latin, en anglais et en français; cette relation fut souvent imprimée au XVe siècle.

On connaît trois éditions latines, six allemandes, sept italiennes, deux traductions françaises qui parurent à Lyon, chez Buyer, en 1480, et Pierre Bouteiller, in-4o, en 1487.

Voici le titre de la première édition :

Mandeville (Jean de). — *Voyage à Jérusalem.* — Ce livre est appelé Mandeville et fut fait et composé par M. Jehan de Mandeville, chevalier, natif de la ville de Saint-Abein, et parle de la terre de promission, c'est à savoir de Jérusalem et de plusieurs autres isles de mer, et les diverses et étranges choses qui sont esdites isles. *In fine :* cy finist ce tres playsant livre nõme Mandeville parlãt moult autẽtiquement du pays et trẽ doultremer imprime a Lyõ sur le Rosne l'an mil CCCC. lxxx le VIII. jour de freuier a la requeste de maistre Bartholomieu Buyer Bourgoys dudit Lyon, f. min. g. ch. c. s. a.-p. 2 col.

Barrois. — ***Biblioth. protyp.***, nos 553, 1565 et 2251.

Le Roux de Lincy. — ***Biblioth.*** de Charles d'Orléans, p. 46, no 44 des appendices.

Hiver de Beauvoir. — *Librairie* de Jean, duc de Berry, nº 116.

Bibliothèque de Jean d'Orléans. — Nº 115, *Mandeville*, en françoys et parchemin, avec un traictié de médecine en lettre de forme et parchemin, commançant en noir au premier fueillet : *comme il soit ainsi;* au second fueillet : *saincte terre;* au commancement du final : *moins de ce qu'il en vit;* et fin d'icellui, mil CCCLXV.

70. *Item*, le libvre des *Croniques de France*, en parchemin, escript à la main, couvert de drap d'or.

Les chroniques de France, rédigées primitivement par les religieux de Saint-Denis, s'étendaient jusqu'à l'an 1340. Elles furent écrites en latin, et plus tard translatées en français. Pierre d'Orgemont, chancelier de France, fut chargé par le roi de continuer les chroniques de Saint-Denis. Il écrivit cette partie qui comprend les règnes de Jean et de Charles V, de 1350 à 1380.

Les chroniques de France, dites chroniques de Saint-Denis, depuis les Troyens jusques à la mort de Charles VII, furent imprimées pour la première fois à Paris pour Pasquier Bonhomme, l'un des quatre principaux libraires jurés de l'Université, le XVe jour de janvier, l'an de grâce mil CCCC. LXXVI, 3 vol. in-fol. goth.

Barrois. — *Biblioth. protyp.*, nos 533-43-72, 605, 1410-14, 1417, 1421-22, 1638, 1929, 1932; — *Chroniques de France* anchiennes, nº 1721.

Le Roux de Lincy. — *Biblioth.* de Charles d'Orléans, p. 34, nº 11 de l'inventaire.

Hiver de Beauvoir. — *Librairie* de Jean, duc de Berry, nos 143, 144 et 145.

71. *Item*, un libvre appelé le *Libvre d'Ynde*, autrement libvre du grant Kan, escript à la main, en parchemin, couvert de drap d'or.

Barrois. — *Biblioth. protyp.* — Nº 1047, *Libri de Indicus.*

Hiver de Beauvoir. — *Librairie* de Jean, duc de Berry, nº 116. Livre appelé *Mar Pol*, vol. nº 8392 de la Bibliothèque Impériale, qui contient entre autres traités : *Du grant Kaan, empereur des Tartares*, et du pays d'Ynde.

Bibliothèque de Jean d'Orléans, nº 38, le romant du *Grant Chian*, en parchemin et lettre commune, commançant au tiers fueillet : *cy nous devise;* et finissant au derrenier en lettre rouge : *scripsit hoc.*

72. *Item*, le premier volume du libvre de *Tristan*, chevalier de la Table ronde, imprimé en parchemin, couvert de veloux tanné.

Ouvrage fourni au comte d'Angoulême par Antoine Vérard. (V. notre publication : *Un Document inédit* sur Antoine Vérard.)

Édition de Paris (sans date), 2 tomes en un volume, petit in-fol. goth. (Brunet, *Manuel*, t. IV.)

Le Tristan de Vérard dut être imprimé au plus tard en 1495. Le comte d'Angoulême, Charles d'Orléans, mourut le 1er janvier 1496 (n. st.)

L'édition originale de ce roman parut à Rouen, en 1489, en l'hôtel de Jehan Bourgeois, in-fol. à 2 col.

73. *Item*, le libvre de *Charles le Grand*, escript en parchemin, couvert de drap d'or.

74. *Item*, le second volume du libvre de *Tristan*, chevalier de la Table ronde, imprimé en papier historié, couvert de veloux tanné.

Nous pensons qu'il faut lire *parchemin* au lieu de papier. Les 2 vol. du Tristan fournis par Vérard au comte d'Angoulême étaient sur vélin. (V. notre publication : *Un Document inédit* sur Ant. Vérard.)

75. *Item*, un grant libvre de *Lancellot du Lac*, ancien et caduc en plusieurs lieus, historié, escript à la main en parchemin, couvert de cuyr blanc.

Ici finit le catalogue de la librairie de Charles d'Orléans au château de Cognac. Il est probable que plusieurs livres avaient disparu dans l'intervalle qui s'écoula depuis la mort du comte jusqu'au temps où fut fait l'inventaire de ses biens meubles. Nous pouvons signaler l'absence de deux ouvrages dont nous avons déjà donné la description dans notre *Document inédit* sur Vérard, et qui avaient été vendus par cet

imprimeur : 1° un livre d'*Heures* en français ; 2° l'*Orloge de dévocion.* — Ce dernier livre n'a point été imprimé par Vérard, qui fournit au comte d'Angoulême l'ouvrage imprimé par un de ses confrères, Étienne Janot. En voici le titre complet : « L'Oreloge de Devocion, composé en françoys, par maistre Jehan Quentin, docteur en théologie, penitencier de Paris. — M. E. Jehannot. » Deux exemplaires sur vélin existent à la Bibliothèque Impériale (nos 461 et 462 du catalogue des livres imprimés sur vélin de la Bibliothèque du Roi, t. Ier, pp. 340-341). Le n° 462, renfermant 25 miniatures, paraît être le volume vendu par Vérard au comte d'Angoulême. L'impression daterait alors au plus tard de 1495 et non de 1500, comme l'ont supposé messieurs Van Praët et Brunet.



APPENDICES

I.

NOTES EXTRAITES DU LIVRE DE DÉPENSES

DE

LOUISE DE SAVOIE

VEUVE DU COMTE D'ANGOULÊME

Ces notes, toutes inédites, se rapportent à des sommes payées pour achat de livres, de vélin, pour gages d'écrivains et d'enlumineurs; elles nous ont paru présenter assez d'intérêt pour mériter d'être publiées à la suite de l'inventaire des livres de Charles d'Orléans.

1.

A maistre Droyn Galus, trésorier et receveur général des finances de madite dame, la somme de trente-cinq sols tournois par lui payée à Johannes, escripvain de madite dame, pour sa despence d'avoir esté à Xaintes et illec achapter une douzaine de peaux de vellin pour faire unes heures pour Madamoiselle, comme appert plus applain par le rolle des moys de janvier,

février, mars et avril, l'an de ce compte rendu cy-devant au chapitre d'orfaverie, — pour ce cy. xxxv^{s}.

(Art. *despence extraordinaire.*)

2.

A Anthoine Bérard, libraire de Paris, la somme de deux cens sept livres dix sols dix deniers tournois, pour les parties qui s'ensuivent par lui baillées à feu Monseigneur le conte. *(Id.)*

(V. notre *Document inédit* sur Antoine Vérard, libraire imprimeur; *Archives du Bibliophile*, n° 17, année 1859.)

3.

A Johannes Michel, escripvain de madite dame, la somme de cent cinq sols tournois pour avoir trois douzaines et demye de parchemin pour faire le livre des espitres d'Ovyde que madite dame lui fait de présent faire, comme appert plus applain par ledit rolle et quictance dudit Michel cy rendue, — pour ce cy. cv^{s}.

4.

A Anthoine Quarré, libraire d'Angoulême, la somme de dix sols tournois pour ung livre nommé les Croniques des Roys de France abréviées, de lui achaptées par madite dame et par son commandement, — pour ce cy .... x^{s}.

(Id.)

5.

A Johannes, escripvain de madite dame, la somme de quarante-cinq sols tournois tant pour une douzaine

et demie de vellin que pour la despence et louaige du cheval pour aller querir ledit vellin à Angoulesme, lequel madite dame lui a ordonné achapter pour faire heures et autres choses, comme appert par ledit rolle, — pour ce cy.................................... xlvʃ.

(Art. *despence extraordinaire.*)

6.

A Victor Cochon, marchand, demeurant à Tours, la somme de quatre-vingt-quatre livres tournois pour les parties qui s'ensuivent, c'est assavoir :

Pour demye once de muscq par lui achapté pour madite dame.................................... vii₶.

Pour une espinete par lui payée et achaptée à Tours pour madite dame.................. x₶ xʃ.

Pour ung coffre à mectre ladite espinete et pour une serreure pour ledit coffre............ xxʃ.

Pour avoir fait apporter ladite espinete de Tours à Congnac avecques cinq volumes de livres de Vincent l'Historial pour madite dame lxʃ.

Pour unes Vigilles en françoys, en parchemin, toutes ystoriées, pour madite dame, la somme de dix-sept livres dix sols............... xvii₶ xʃ.

Pour deux grants coffres pour mectre les habillemens de Monseigneur et de Madamoiselle, garniz de courroyes.................. xii₶.

Pour une espinete moienne avec ung coffre pour la mectre, par lui achaptée audit Tours pour madite dame........................... viii₶.

Pour trois reliques, deux grandes et une moienne, par lui baillées à madite dame pour Madamoiselle, le viiie jour de novembre... vi₶ viʃ.

Pour dix aulnes ruban large de deux tiers pour faire sainctures pour madite dame, au pris de vii^{s} vi^{d} l'aulne valent.................. xlv^{s}.

Pour xviii aulnes de ruban large, à iii^{s} iv^{d} l'aulne... lx^{s}.

Pour xxxvi aulnes ruban noir et cramoysi pour faire lacetz pour madite dame, mesdits Seig^{r} et Madamoiselle, à xx^{d} l'aulne valent... lx^{s}.

Pour xvi pommes de chaere dorées et armoiées aux armes de madite dame, au pris de xvii^{s} vi^{d} la pièce valent.................... xiv^{lt}.

Pour vi m. d'espingles et petiz gamyons blancs pour madite dame, au pris de v^{s} le milier l'ung portant l'autre...................... xxx^{s}.

Lesquelles parties font ensemble ladite somme, comme appert plus applain par ledit rolle et quictance dudit Cochon cy rendue.

(Art. *despence extraordinaire.*)

7.

A Robinet Testart, enlumineur, la somme de trente-cinq livres tournois pour ses gaiges dudit an, — pour ce cy... xxxv^{lt}.

(Art. *gaiges d'officiers et pensions, année* 1497.)

8.

A Jehan Michel, escripvain, la somme de vingt-quatre livres tournois pour ses gaiges dudit an, — pour ce cy... xxiiii^{lt}.

(Id.)

II.

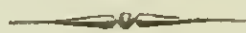
NOTICES SUR QUELQUES MANUSCRITS

DE LA BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE

QUI ONT APPARTENU

A LOUISE DE SAVOIE

ET A SON FILS FRANÇOIS Ier (1)



1. Commentaire sur le livre des *Echecs amoureux*. — Archiloge Sophie.

Un volume in-folio maximo, vélin, deux colonnes, superbes miniatures, grandes et petites vignettes autour des grandes miniatures et initiales; premières années du XVIe siècle. Relié en maroquin rouge, aux armes de France sur les plats. — N° 6808 (anc. n° 84).

Manuscrit sans doute exécuté par le jeune comte d'Angoulême, depuis le roi François Ier. 1° Dans la première vignette, on voit l'écu d'Orléans (de France, au lambel d'argent, dont chaque pendant est chargé d'un croissant de gueules) parti de Savoie (de gueules à la croix d'argent), surmonté d'un diadème ou cercle de couronne royale. 2° Dans la dernière miniature des *Échecs amoureux*, une fenêtre présente les armes d'*Orléans demi-écartelées de Milan et parties de Savoie*. 3° Enfin, dans la première miniature du volume, on voit, autour d'un échiquier aux armes d'*Orléans*, le dos d'un jouvenceau jouant avec une dame jeune encore, et derrière cette dame, un homme d'un âge mûr, décoré de l'ordre du roi, et tenant un chien en laisse. Or, tout porte à croire que cette première miniature représente le jeune François, Marguerite sa

---

(1) Ces notices sont extraites de l'ouvrage de M. P. Paris : *Les Manuscrits français de la Bibliothèque du Roi*, Paris, 1836-1844, 7 vol. in-8°.

sœur, depuis reine de Navarre, et enfin Artus de Gouffier, chevalier de l'ordre du roi et gouverneur des enfants du comte d'Angoulême. (*Manuscrits français*, t. Ier.)

2. *Les Triumphes des vertus* (2e partie).

Un volume in-folio magno, vélin, lignes longues, très belles miniatures et initiales; commencement du XVIe siècle. Relié en maroquin rouge, aux armes de France sur les plats. — N° 6809 (anc. n° 248).

Cet ouvrage est dédié à Louise de Savoie. (V. le n° suivant.) (*Manuscrits français*, t. Ier.)

3. *Les Triumphes des vertus* (1re partie).

Un volume in-folio magno de 194 feuillets, lignes longues; XVIe siècle. Relié en veau racine, au chiffre de Louis XVIII sur les plats. — N° 7032³ (fonds Lancelot, anc. cat., n° 148.; — nouv., n° 10).

L'épître préliminaire est adressée à Louise de Savoie, sous le titre de : « L'épistole et prologue de l'explorateur qui quiert par les quatre fleuves, Paradis terrestre ouquel triumphent les vertus qui font triumpher la très sacrée et royale maison de France. » L'ouvrage fut composé en 1518. (*Manuscrits français*, t. IV.)

4. *Chants royaux en l'honneur de la Sainte Vierge*, prononcés au pui d'Amiens.

Un volume in-folio maximo, vélin, lignes longues, très riches et belles miniatures, très belles initiales; commencement du XVIe siècle. Relié en maroquin rouge, à bordures ornées de feuillages entrelacés, au double écu de France et de Navarre sur les plats, et au chiffre L (Louis XIV) sur le dos. — N° 6811.

Ce manuscrit, exécuté à Amiens, contient un très beau portrait de Louise de Savoie, vêtue de noir, assise sur une espèce de trône dont le faîte est chargé de l'écu de France parti de Savoie. Autour de la princesse sont les dames et demoiselles de sa maison, et plus bas deux bourgeois d'Amiens, dont l'un à genoux lui présente ce volume couvert de velours bleu. Les chants royaux transcrits dans ce volume sont au nombre de quarante-huit, et chacun d'eux est accompagné d'une grande miniature. Ce fut en 1517 ou en 1518 que ce manuscrit fut offert à la mère de François Ier. M. Gilbert, auteur d'une description de la cathédrale d'Amiens et qui avait déjà décrit le volume, ajoute de curieux détails que nous nous empressons de reproduire.

Ce recueil de pièces couronnées fut peint en grisaille par

Jacques Plastel, qui reçut pour l'exécution des quarante-huit tableaux. . . . . 45 liv.

Jean de Béguines, prêtre, pour avoir écrit les ballades eut. . . . . 12 liv.

Prix du vélin. . . . . 3 liv. 12 s.

Guy-le-Flameng, pour avoir enluminé les grandes lettres. . . . . 13 liv. 14 s.

Nicolas de la Motte, rhétoricien, pour avoir ajouté quelques ballades manquant à plusieurs tableaux. . . . . 40 s.

Jean Pinchon, enlumineur et *historien* (c. à. d. faisant des livres *historiés*) à Paris, pour l'application des couleurs. . . . . 80 liv.

Pierre Faveryn, pour avoir nettoyé, timpané, scellé d'or, relié et couvert le volume. . . . . 6 liv.

Les ouvriers de Jean Pinchon. . . . . 50 s.

Pour un grand étui de cuir noir avec les cordons. 38 liv.

Pour la couverture en velours *pers*. . . . . 6 liv. 12 s.

Pour l'emballage. . . . . 12 s.

Pour le vin du marché avec l'enlumineur. . . . . 24 s.

Pour les frais du voyage des deux échevins Andrieu de Monsures et Pierre Louvel, échevins en charge, députés par la ville pour porter à Amboise le livre à Louise de Savoie, à raison de 1 livre 16 sols par jour, en tout trente-six jours. . . 68 liv. 8 s.

Enfin, en tout, les frais de ce volume montèrent à la somme de 366 livres.

La miniature de présentation de ce volume a été déjà deux fois reproduite, la première fois dans les *Monuments françois inédits, pour servir à l'histoire des arts*, par M. X. Willemain; la seconde, dans la bonne *Histoire d'Amiens* de M. Dusevel. (*Manuscrits français*, t. II.)

5. *Cosmographie* ou cartes géographiques et hydrographiques présentées par Jean de Clamorgan à François Ier.

Ce volume n'existe plus à la Bibliothèque. Il a disparu dans les premières années de la révolution. (*Manuscrits français*, t. Ier.)

6. *Les Remèdes de l'une et l'autre fortune*, traduction anonyme du latin de Pétrarque.

Un volume in-folio, vélin, longues lignes, quatre miniatures, vignettes et initiales; commencement du XVIe siècle. Relié en maroquin rouge, aux armes de France sur les plats. — N° 6876 (anc. n° 399).

Ce beau volume fut exécuté pour Louise de Savoie. L'écu de cette princesse est la pièce principale de la première grande miniature. Cette traduction fut d'abord dédiée au roi Louis XII. (*Manuscrits français*, t. II.)

7. Le livre de Boccace *De Casu nobilium virorum et feminarum*, seconde traduction de Laurent de Premierfait.

Un volume in-folio maximo, vélin, deux colonnes, une miniature et initiales; commencement du XVIe siècle. Relié en maroquin rouge, aux armes de France sur les plats, et auparavant en bois couvert de velours cramoisi, garni de plaques et de fermoirs. — N° 6882 (anc. n° 379).

Manuscrit exécuté pour le jeune François d'Angoulême, depuis François Ier. La miniature offre l'écu de France et Milan, écartelé de Savoie. (*Manuscrits français*, t. II.)

8. *Les Histoires de Troyes*, par Raoul Lefèvre.

Un volume in-folio maximo, vélin, lignes longues, quatre miniatures, vignettes et initiales; commencement du XVIe siècle. Relié en maroquin rouge, aux armes de France sur les plats. — N° 6896 (anc. n° 122).

Sur les tranches on devine encore l'écu du jeune François, comte d'Angoulême, écartelé 1 de France-Orléans, 2 et 4 de Savoie, 3 de Milan. Ce volume fut probablement exécuté pour Louise de Savoie ou pour ses enfants. (*Manuscrits français*, t. II.)

9. Le livre *De Vita Christi*, par Ludolphe de Saxe, traduction anonyme (1re et 2e parties).

Deux volumes in-folio mediocri, vélin, deux colonnes, deux miniatures, vignettes et initiales; XVe siècle. Reliés en maroquin rouge, aux armes de France sur les plats. — Nos 7017-7018 (1er catal., nos 896 et 889; — 2e catal., nos 520 et 481).

Cet exemplaire faisait partie de la bibliothèque de Louise de Savoie, dont on voit les armoiries dans la vignette du premier volume. L'ouvrage devait former quatre tomes. (*Manuscrits français*, t. III.)

10. *Le Trespassement de Saint-Jérosme.*

Un volume in-folio parvo, vélin, lignes longues, trois miniatures, vignettes et initiales; commencement du XVIe siècle. Relié en maroquin rouge, aux armes de France sur les plats. — N° 7022 (Fontainebleau, n° 662; — anc. catal., n° 775).

Le préambule nous apprend, sinon le nom de l auteur, du moins sa profession religieuse, et le nom de la princesse à laquelle il présenta son ouvrage. « Et pour ce, madame, que je sçay véritablement que vous estes du nombre des trés illustres et trés nobles dames qui de vostre enfance avez toujours amé vertus... et aussi que vous aimez trés affectueusement entre aultres saincts bienheureus le glorieux Jheronime... je, comme vostre trés humble serviteur prestre indigne, considérant que mes parens, père, mère et frères ont esté nourriz en la noble maison d'Orléans et d'Angoulesme, qui est une maison la plus noble de tout le royaulme de France, après la maison de la royale majesté, qui est la principale, et aussi que vous estes yssue de la trés haulte et trés noble maison de Savoie, de laquelle sont sortis tant et en si grant nombre de grans et vertueux princes et princesses et alliez en si haults lieux que les nombres et leurs vertus seroit à moy très difficile... j'ai translaté ce petit livre de langue latine en vulgaire... » La première miniature nous offre la figure entière de Louise de Savoie, vêtue d'une robe noire fourrée et la tête couverte d'un voile noir. Elle est à genoux devant une femme vêtue d'une roble blanche dont les avant-bras sont gonflés. Cette dame, allégorie de la Foi, prend un livre que lui tend une main sortant des nuages. Derrière la Foi se tient debout saint Jérôme en chapeau et manteau de cardinal, ayant un lion à ses pieds et dans ses mains un livre et une croix. (*Manuscrits français*, t. IV.)

11. Livre des *Douze périls d'enfer*, par Pierre de Caillemesnil.

Un volume in-folio parvo de 111 feuillets, vélin, lignes longues, miniatures - vignettes et initiales; commencement du XVIe siècle. Relié en maroquin rouge, aux armes de France sur les plats. — N° 7037 (Fontainebleau, n° 816; — anc. catal., n° 510).

Au bas de la première miniature, dans la vignette, est l'écu de Louise de Savoie, pour laquelle fut exécuté ce beau volume. Les miniatures sont au nombre de treize. (*Manuscrits français*, t. IV.)

12. *Réponse du comte de Carpi à Erasme*, traduction anonyme.

Un volume in-folio parvo de 220 feuillets, velin, lignes longues, miniatures, vignettes et initiales; XVIe siècle. Relié en veau racine, au chiffre de Charles X ur le dos. — N° 7045 (Fontainebleau, n° 618; — anc. catal., n° 192).

Volume offert par le traducteur à François Ier, qui, dans la miniature-frontispice, est représenté sur son trône, ayant à sa droite

Érasme en manteau noir, et à sa gauche le comte de Carpi en manteau fourré d'écarlate. La date de l'épître originale est du 15 mars 1526. Son auteur, Alberto Pio, comte de Carpi, mourut en 1530. (*Manuscrits français*, t. IV.)

13. *Les Hardiesses des rois*, par Pierre Sala.

Volume in-folio parvo de 90 feuillets, vélin, lignes longues, deux miniatures, initiales ; commencement du XVIe siècle. Relié autrefois en veau sur bois, aujourd'hui en veau racine, au chiffre de Charles X sur le dos. — N° 7075 (Fontainebleau, n° 927 ; — anc. catal., n° 180).

Pierre Sala écrivit le livre des *Hardiesses des rois* dans la maison de l'Antiquaille, à Lyon, que François Ier lui avait permis d'habiter. La Bibliothèque en possède deux exemplaires. L'un, qui fut sans doute donné à François Ier, porte le n° 191, supplément français. L'autre manuscrit, celui décrit sous ce numéro, présente avec l'autre d'assez grandes différences. L'épître dédicatoire à François Ier est en vers hexamètres léonins. Les *Hardiesses* de Pierre Sala sont au nombre de vingt-huit. A la suite de la *Hardiesse* de Charles VIII, est l'épitaphe faite à ce prince par Octavien de Saint Gelais, évêque d'Angoulême, commençant par ces mots :

Le hault seigneur qui en tous siecles regne,
Quant il lui pleust faire faillir au regne.

La *Hardiesse* de François Ier contre un sanglier, dans la cour du château d'Amboise, a paru dans la *Bibliothèque de l'école des Chartes*, t. II. (*Manuscrits français*, t. V.)

L'auteur, que nous trouvons ailleurs appelé Nicole Sala (1), avait été valet de Louis XI et de Charles VIII, pannetier du dauphin Orland, puis maître d'hôtel de Louis XII. A son avènement au trône, François Ier lui avait donné sa retraite et l'avait envoyé finir ses jours dans son hôtel de l'Antiquaille, à Lyon. Sala écrivit alors pour l'amusement et la glorification de son souverain son livre des *Hardiesses* dont nous citerons le quatrain dédicatoire :

Vostre loyal serviteur et subget,
Obéissant, vous envoye ce get;
Dont nul avoir il ne quiert ne pourchasse,
Fors ung petit de vostre bonne grace.

---

(1) Eysenbach, *Histoire du blason*. Tours, 1848, in-8°.

Voici le récit du combat de François Ier contre un sanglier, livré le 26 mai 1515 :

« Ce fut au temps que le beau roi François fit le mariage du gentil duc de Lorraine et de Mlle Renée de Bourbon. En ces noces il ne vous faut demander quelle compagnie y fut, car je vous peux bien dire qu'elle pouvoit être comparée aux assemblées qui jadis se réunissaient en l'hôtel du bon roi Artus, car tant y eut à cette fois de princes, de princesses, dames et demoiselles, chevaliers et gentilshommes, que tout le château d'Amboise en fut plein. Le roi, qui sans cesse ne faisait que penser comment il pourrait de jour en jour donner plaisir à cette brillante société, s'avisa, entre autres passe-temps, d'envoyer ses veneurs en la forêt d'Amboise, pour là trouver le moyen de prendre, à force de cordes, quelque vert sanglier de quatre ans et le lui amener tout vif. Ce qu'il commanda fut fait; car un sanglier tel qu'il avait devisé fut pris et mis dedans un grand coffre fait de gros barreaux de chêne, bien bandé de fer, propice à ce métier; et après avoir le trappon du coffre bien fermé, fut mis sur un char et traîné jusque dans la cour dudit château.

« Le roy qui moult désirait de le combattre en ce lieu corps à corps devant les dames, en fut détourné par les prières de la reine et de madame la régente sa mère. Si s'en départit par amour d'elle, et pensa alors qu'il ferait attacher des fantômes à cordes au milieu de cette cour, pour voir comme cette furieuse bête les assisterait de prime vue. Sa bauge était faite en un coin, toute couverte de branches et feuilles.

« Or, il y avait à l'entour de la cour du château des galeries basses et hautes, et quatre escaliers par où on entrait et montait aux galeries. Tous ces passages très bien bouchés de gros bahuts, coffres et autres choses pour empêcher le sanglier d'entrer dans les galeries, qui étaient si pleines de gens que les uns montaient sur les autres. Le roi, qui s'était placé sur la galerie située entre le portail et les chambres de la reine, qui étaient presque devant le puits, devisant avec ses gentilshommes, attendait que les dames fussent placées et arrangées de manière à voir tout à leur aise, et que le moment propice fût venu de commander que la trappe fût haussée et qu'on jetât le sanglier hors, pour s'amuser de ses escarmouches.

« Le roi donc, voyant son point, fit signe à ceux qui en étaient chargés de hausser la trappe pour livrer passage à la méchante bête, ce qui fut aussitôt exécuté. Si en sortit hors très furieusement le sanglier hérissé, et faisant claquer des défenses comme

un forgeron son marteau sur l'enclume. Aux fantômes s'en vint de course, et avec sa grande dent les commença à déchirer, et les faisant tournoyer çà et là autour des cordes, qu'il semblait que ce fussent saltimbanques, joueurs de souplesse. Cette mauvaise bête s'amusa quelque temps après ces fantômes.

« Ceux qui étaient aux galeries basses lui criaient après, l'excitaient, et il revenait à eux de course, mais il ne pouvait jaillir si haut. Il allait tournoyant tout autour, une fois au trot, autrefois au cours, et tant vira par céans, qu'il vit à l'entrée de l'escalier qui était auprès du portail une brèche mal bouchée pour il lui fut bien avis qu'il passerait. Si vint heurter d'un grand élan à cette entrée, si fort qu'il renversa les deux coffres qui bouchaient le passage : tellement qu'il entra aux premières galeries.

« Il ne faut demander si ceux furent épouvantés qui céans étaient. Ils se essaient de reculer, mais ils ne peuvent pour la presse qui était si grande. Les uns se prirent à monter sur la balustrade des galeries et embrassaient les piliers pour se jeter en la cour, si besoin eût été, et ne se faut point émerveiller si l'on y devait avoir peur, car ils n'avaient nuls bâtons propices à eux deffendre d'une si cruelle bête, avec cela que l'un eût empêché l'autre. Toutefois le sanglier ne vint point à eux, ainsi s'en vint monter l'escalier dudit portail. Si prend son chemin droit où était le roi, lequel se fût bien jeté dedans la chambre de la reine, s'il lui eût plu; mais il ne daigna, ains fit reculer à son dos tous ceux qui en sa compagnie étaient, et voulut attendre le sanglier tout seul pour voir ce qu'il allait faire ; mais ce fut avec une aussi grande assurance que s'il eût vu venir à lui une demoiselle. Ne demandez pas en quelle frayeur fut lors la reine et madame la régente, voire toute la compagnie, qui en tel péril voyaient le roi. Nul n'osait enfreindre son commandement de se mettre entre deux, combien que cinq ou six de ses gentilshommes le voulussent faire ; mais il ne le souffrit. Le sanglier d'entrée venait à lui tout le pas. Le roi, qui jamais n'était sans une bonne forte épée tranchante et poignante ceinte à son côté, y mit la main, si la tire. Quand le sanglier se voit approché de lui environ la longueur de deux toises, si s'empreint de grant viveté pour lui cuider (donner) de sa dent parmi la cuisse et lui faire une plaie mortelle. Mais le roi, qui est hardi et assuré, s'avance un demi-pas, et de cette bonne épée qu'il tient au poing, lui donne de pointe en l'escu *(poitrail)* par une si grande force, qu'il la lui passa toute au travers du corps. Le sanglier se voyant atteint, laissa le roi et s'en va descendre par l'autre escalier qui était devant le puits,

et marcha dans la cour environ cinq ou six pas, puis tomba mort. Vous ne sauriez pas croire la joie que la reine et Madame eurent quand elles virent le roi eschappé de ce péril.

« Soyez sûres, mes dames, que de toutes les contenances hardies que je vis oncques, ce fut celle du gentil roi François; et ce que je vous ai dit, je vis à l'œil, et ne croi point que oncques hardiesse de roi fut plus gaillardement éprouvée que celle fut. »

14. Traduction du livre latin de Boccace, *De claris et nobilibus mulieribus.*

Volume in-quarto maximo de 94 feuillets vélin, lignes longues, miniatures, vignettes et initiales; fin du XV[e] siècle. Relié sur bois en velours cramoisi. — N° 7083 (Fontainebleau, n° 978; — anc. catal., 653).

Ouvrage exécuté pour Louise de Savoie, dont les armoiries décorent la première vignette. Les ornements sont de la main à laquelle nous devons le volume des *Echecs amoureux. (Manuscrits français*, t. V.)

15. *Le Miroir des armes militaires*, par Jacques Chantereau.

Volume in-folio mediocri de 41 feuillets papier, lignes longues, dessins et ornements à la plume; XVI[e] siècle. Relié en maroquin rouge, aux armes de France sur les plats et au chiffre de Louis XV sur le dos. — N° 7112 33 (fonds Colbert, anc. n° 2687).

Sur le verso du titre on voit, dans un grand dessin, François I[er] assis sur son trône, recevant le livre des mains de l'auteur à demi agenouillé. Au haut du dais royal est l'écu de France surmontant la salamandre. (*Manuscrits français*, t. V.)

16. *Cosmographie de Jean Alphonse*, achevée par Raulin Secalart.

Volume in-folio parvo de 194 feuillets papier, lignes longues, cartes et figures coloriées; XVI[e] siècle. Relié en veau fauve marbré, à l'aigle de France sur les plats et au chiffre de Napoléon sur le dos. — N° 7125, A. A. (fonds de Baluze, anc. n° 503).

Ce manuscrit porte la date de 1545 et deux signatures, celle de *Jehan Alphonse* et celle de *Raulin Secalart*, cosmographe de Honnefleur. Le texte se termine ainsi, folio 192 : « Fin de la Cosmographe avec l'espère et régime de soleil et de nord, en notre langue françoyse... faicte et composée par nous Jehan Allefonsce et Raulin Secalart, cappitaines et pillotes de navires, demou-

rant en la ville de La Rochelle, en la rue Saint-Jehan-de-Prat, devant l'église dudit Saint-Jehan, le vingt-quatriesme jour du mois de novembre l'an mil cinq cens quarante-cinq. — Achevay de par moy Raulin Secalart, cosmographe de Honnefleur, désirant faire servisces à vostre maigestay reaille qui sera fin de se présent livre. 1545. »

Dans le catalogue de Baluze (page 77), Jean Alphonse est désigné comme *pilote Saintongeois.* (*Manuscrits français*, t. V.)

Le capitaine Alphonse naquit, croit-on, dans les environs de Cognac. D'un caractère hardi et entreprenant, il se voua de bonne heure à la navigation, et dans ses longs voyages visita les côtes de l'Océan et de la Méditerranée et celles de l'Afrique. La relation de ses *Voyages aventureux* parut pour la première fois à *Poitiers, Jean de Marnef* (sans date), en un petit in-4° de 4 ff. préliminaires et 68 ff. chiffrés. Cet ouvrage fut rédigé après la mort de l'auteur par Mellin de Saint-Gelais, ainsi que nous l'apprend Jean de Marnef dans un avis au lecteur. Il existe des exemplaires de l'édition de Poitiers avec des différences dans les pièces préliminaires. M. Brunet, dans son *Manuel du libraire*, 5e édition, tome Ier, déclare avoir vu deux exemplaires, dont le premier avec le titre ci-dessus, non daté, et le second avec un frontispice de 1559 et portant ces mots : *Contenant les reigles et enseignemens necessaires a la bonne et seure navigation.* Derrière le frontispice se lit le privilége en date du 7 mars 1547, suivi des mots *acheve d'imprimer le* 2 *mai* 1559.

On connaît des éditions de *Rouen*, *Mallard*, 1578, petit in-4°; de *Paris*, 1598, in-8°, et de *La Rochelle*, *héritiers de Hierosme Haultin*, 1605, in-4° de 2 ff. préliminaires, 93 pages, plus 18 ff. non chiffrés pour la table.

Ce livre, qui est fort rare, s'est vendu 62 francs à la vente de feu M. Pressac, à Poitiers, et sous la date de 1559, relié en cuir de Russie, 4 liv. 9 sh. (*Catalogue Libri*, n° 72, Londres, 1859.) La note consacrée à la description de l'ouvrage du capitaine Jean Alphonse se termine ainsi : « The description of the British Islands is very curious, and the mistakes in the names (such as Hulin for Dublin) most amusing. The captain mentions in the Isle de Main « *que naissent des hommes queuez.* »

17. *Vies de huit personnages grecs et romains*, traduites de Plutarque par Georges de Selves.

Volume in-folio mediocri papier, lignes longues ; XVIe siècle. Relié en veau noir à compartiments dorés formant des espèces de carquois, avec une figure de

la Nuit (Diane?) sur l'un des plats. — N° 7165 (Fontainebleau, n° 1830; — anc. catal., n° 170).

Volume contenant « les vies de huit excellens et renommez personnages grecs et rommains, mises au parangon l'une de l'autre, escriptes premierement en langue grecque par le tres veritable historien et grant philozophe Plutarque de Cheronée, et despuis translatées en françoys par le commandement du tres chrestien roy François premier de ce nom. »

Ce manuscrit paraît avoir été relié pour Diane de Poitiers, avant l'avénement d'Henri II à la couronne. L'ouvrage a été imprimé à Lyon, chez Jean de Tournes, en 1541. Le traducteur, Georges de Selves, évêque de Lavaur, mourut dans la même année. (*Manuscrits français*, t. V.)

18. *Les Epistres d'Ovide*, traduites par Octavien de Saint-Gelais.

Volume in-folio parvo, velin, de 137 feuillets à lignes longues, miniatures, initiales; commencement du XVI° siècle. Relié en maroquin citron, aux armes de France sur les plats et au chiffre de Louis XIV sur le dos. — N° 7232 (Fontainebleau, n° 267; — anc. n° 357).

Ce volume contient vingt et un portraits en buste. Dans plusieurs des miniatures, on a tracé les armes de France-Angoulême parti de Savoie, qui attestent l'ancienne propriété de Louise de Savoie. Au folio 6, curieuse coiffure, couteau, plume, encrier, fenêtre dans laquelle le chiffre de Louise est tracé.

La Bibliothèque Impériale possède encore sous les numéros 7231, 7231 ² et 7233, 7234, trois autres manuscrits de la traduction de Saint-Gelais. (*Manuscrits français*, t. VII.)

19. *La Cabale chrétienne*, par Jean Thenaud. — Tableaux encyclopédiques, par Guillaume Postel. — Opérations cabalistiques.

Volume in-folio mediocri, vélin, de 58 feuillets manuscrits, lignes longues, et de 10 feuillets imprimés, miniatures; XVI° siècle. Relié autrefois sur bois en velours couleur de feu, aujourd'hui en maroquin rouge, aux armes de France sur les plats, aux fleurs de lis de Louis XVI sur le dos. — N° 7236 (Fontainebleau, n° 526; — anc. n° 526).

On doit cet ouvrage au frère Jean Thénaud, gardien des frères Mineurs ou Cordeliers d'Angoulême, auteur du traité de la *Lignée de Saturne*, composé pour Louis XII, au moment de la

conquête du Milanais (ms. 7488); de *La Marguerite de France*; du *Traité des Divinités poétiques*, et du *Voyage d'outre-mer.*

Dans le prologue de la *Cabale chrétienne*, Jean Thénaud nous apprend qu'il fut consacré prêtre en Angoumois.

.... de relligion
Et ordres saincts j'ay eu susception
En Angoulmois vostre pays natif
Qui m'a induit tousjours estre ententif
Des paravant vostre nativité
Prier pour vous.......

Thénaud a dédié sa *Cabale chrétienne* à François Ier. Grâce à la protection de Louise de Savoie, il a pu, ainsi qu'il nous l'apprend, étudier, composer des ouvrages et visiter des terres lointaines; et le roi, après son sacre, lui avait ordonné

De s'occuper aux livres visiter
Et à studieux exercice usiter.

Jean Thénaud suppose que l'esprit de Charles d'Angoulême, père du roi, apparaît à son fils; qu'il lui explique la façon d'exister dans l'autre monde, le système des hiérarchies célestes, et enfin la filière des rapports qui se sont établis entre les dominations angéliques et les hommes. Telle est la *Cabale chrétienne*.

La miniature du frontispice représente le lit royal dans lequel repose François Ier. Jean Thénaud, en costume de cordelier, paraît recueillir les paroles qui sortent de la bouche d'une figure radiée, celle de Charles d'Angoulême. Les dix autres miniatures représentent des dessins cabalistiques. (*Manuscrits français*, t. VII.)

20. *Traduction de l'Imitation de Jésus-Christ et de l'Échelle de Paradis.*

Volume in-quarto parvo, vélin, de 101 feuillets à lignes longues, deux miniatures, initiales; premières années du XVIe siècle. Relié en maroquin rouge aux armes de France sur les plats, à la fleur de lis du Régent sur le dos. — N° 7276 (Fontainebleau, n° 772.; — anc. catal., n° 602).

Manuscrit dont l'exécution rappelle celle du livre des *Échecs amoureux* et qui fut écrit, soit pour François, duc d'Angoulême, soit pour sa sœur Marguerite, sous le règne de Louis XII. Dans la première vignette est l'écu des ducs d'Orléans. La miniature du frontispice représente Jésus portant sa croix, et derrière, un personnage en manteau et chaperon rouge fourré d'hermine, agenouillé. Le même personnage est encore agenouillé près de

Jésus-Christ dans la seconde miniature placée au-devant de l'Échelle de Paradis.

I. « Cy commence le livre tres salutaire de la Ymitacion Jhesu-Crist et mesprisement de ce monde. Premierement compose en latin par saint Bernard ou par autre devote personne, actribue à maistre Jehan Gerson, chancelier de Paris, et apres translate en françoys en la cite de Tholouse. »

Cette traduction, faite à Toulouse, avait été imprimée dans cette ville, peu de temps avant l'exécution de notre manuscrit, c'est-à-dire en 1488; elle le fut encore en 1500, sous le même nom de saint Bernard (1).

II. F° 95. « Sensuyt un petit et singulier traictié de sainct Augustin appele l'Eschelle de Paradis, ou est contenu l'office de leçon, meditacion, oraison et contemplacion. Cy après commence le prologue: — Ainsi que ung jour j'estoys occupe au labeur corporel. » (*Manuscrits français*, t. VII.)

21. *Du zèle que les princes doivent avoir à la disposition de l'état de l'Eglise.*

Volume in-quarto magno, vélin, de — feuillets, lignes longues, initiales; commencement du XVI[e] siècle. Demi-reliure au dos de maroquin bleu. — N° 7288 (Fontainebleau, n° 807; — anc. catal., n° 791).

L'auteur a dédié son livre à la mère du roi François I[er], Louise de Savoie, qu'il supplie d'être auprès de son fils l'avocate du peuple. (*Manuscrits français*, t. VII.)

22. *La Vie de Notre-Dame* en quatrains.

Volume in-quarto oblong parvo, de 137 feuillets vélin, à lignes longues, nombreuses miniatures et initiales; commencement du XVI[e] siècle. Relié en maroquin rouge, aux armes de France sur les plats, à la fleur de lis de Louis XV sur le dos. — N° 7306 (Fontainebleau, n° 2344; — anc. n° 1260).

Ce manuscrit est sans doute celui que l'auteur présenta à Louise de Savoie, mère de François I[er], avant la mort de Louis XII.

---

(1) Cy comance le liure tres salutaire, la Ymitation Ihesu Christ et mesprisement de ce monde, premierement compoes en latin par sainct Bernard ou par autre devote personne, attribue a maistre Jehan Gerson — et apres translate en françoys en la cite de Tholouse. Tholose, H. Mayer Alaman, 28 may 1488. In-4° goth.

— Le Liure de l'Imitation de Nostre Seigneur, attribue a S[t] Bernard ou a Jean Gerson, translate de latin en françois. Paris de l'imprimerie de le Noir. 1500.

L'hommage est un chant royal, dont le refrain est : ***Tandis que le temps dure.*** Le frontispice présente deux grandes miniatures. Dans la première, Louise de Savoie assise et le petit François d'Angoulême à ses côtés reçoivent le livre des mains de l'auteur agenouillé. Dans le fond on voit un jardin devant un château. Dans la seconde on voit la cour céleste. En bas les anges, au milieu la Vierge et son fils, en haut la sainte Trinité représentée par trois personnes de même âge et de même physionomie. Les miniatures comprennent quatre-vingt-dix sujets. (***Manuscrits français***, t. VII.)

III.

INVENTAIRE

DES BIENS MEUBLES

DE CHARLES D'ORLÉANS (1)

VAISSELLE D'ARGENT.

Item, en ung autre coffre en salle vert, une grant nef dorée (2) ;

Item, deux grans pots neufs godronnez (3), dorez ;

Item, deux grans pots vieulx godronnez, dorez et à marguerites ;

Item, ung grant broc neuf plain (4) ;

Item, deux flacons godronnez, dorez ;

Item, deux drageoers (5), l'un neuf et l'autre vieil, godronnez, dorez ;

(1) Cet inventaire fait suite à celui de la librairie.

(2) Nef. — Pièce d'argenterie employée dans le service de la table au moyen âge et qui servait à contenir les épices, les conserves, la salière, la serviette, les grands couteaux, etc. Sa forme primitive avait dû être celle d'un petit vaisseau, d'où lui est venu son nom; les petites s'appelaient *navettes*.

(3) Godronnés. — Bosselés. — On appelait godronnoir le ciselet creux de l'orfèvre pour bosseler.

(4) Broc. — Vase à anse uni.

(5) Drageoers. — Drageoirs, petites boites en forme de montre, que les femmes portaient à la ceinture et qui renfermaient des

Item, deux petitz, godronnez, dorez ;
Item, une esguière (1) godronnée, dorée ;
Item, une esguière planne ;
Item, une eschauffrette ;
Item, six tasses, godronnées, dorées, neufves ;
Item, trois tasses neufves, plannes ;
Item, cinq tasses plannes, vieilles ;
Item, trois tasses martellées, dont l'une est sans pié ;
Item, deux piez de tasses rompues ;
Item, seize cuillers ;
Item, deux tranchants (2) dorez d'un costé.

Le tout d'argent poisant ensemble deux cens trente six marcs (3) une once six gros, — cy. II^{c} XXXVI^{ms} I^{o} VI^{g}.

Item, une couppe azzurée avecque le couvercle, d'argent doré le pié et les bords.

En la cuysine.

Trente sept platz d'argent dont en y a quatre grans ;
Item, trente escuelles aussi d'argent.

Le tout desd. platz et escuelles poisant neuf vings seize marcs.................................... IX^{xx} XVI^{ms}.

---

dragées. Autrefois, à la table des grands, il était d'usage de présenter dans un drageoir les épices les plus délicates ; aux noces et aux baptêmes on présentait encore des dragées dans une coupe de vermeil appelée *drageoir*, d'où est restée la coutume d'offrir des dragées aux baptêmes.

(1) Esguière. — Vase de table destiné à contenir l'eau ; il y en avait d'or et d'argent, souvent même les aiguières étaient émaillées.

(2) Tranchoers et tranchants. — Tranchoirs ou grands couteaux.

(3) Marc. — Poids employé pour peser l'or et l'argent ; le poids de marc, évalué à la moitié de la livre, se divisait en huit onces, ou en soixante-quatre gros, cent quatre-vingt-douze deniers, quatre mille six cent huit grains.

Item, trente platz et six escuelles d'estaing poisant soixante sept livres;

Item, certain nombre de vaisselle d'estaing rompue, poisant cinquante une livres;

Item, neuf grans broches de fer, savoir huit grandes, une petite;

Item, quatorze poesles à queues, sept blanches et une noire;

Item, onze poisles rondes tant grandes que petites et une chaudière;

Item, six potz de fer de fonte;

Item, trois paires de rotissoirs;

Item, six landiers (1);

Item, quatre grilles.

En leschançonnerie.

Une grant nef dorée;

Item, deux bassins;

Item, deux grans potz plains;

Item, trois flacons;

Item, cinq grans tasses godronnées;

Item, dix sept autres tasses tant plaines que martel lées;

Item, deux couppes avec leurs couvercles, l'une martellée et l'autre plaine dorée;

Item, deux ayguières couvertes godronnées, l'une dorée;

Item, trois saillières;

Item, trois potetz;

Item, deux chandeliers haulx;

---

(1) **Landiers.** — **Grands et gros chenets en fer servant de jambes pour les broches.**

Item, trois cuvettes ;

Item, quatre tranchoirs dont les deux sont dorez ;

Item, deux fourchetes ;

Item, huit cuillers.

Le tout d'argent poisant ensemble deux cens quatorze marcs deux onces, — pour ce cy..... II^{c} XIIII^{ms} II°.

Item, treize potz, savoir est quatre grans, quatre moiens et cinq petis, et six potz, le tout d'estain, poisant neuf vings quatre livres ;

Item, dix sept tabliers euvrez ;

Item, soixante sept touailles grosses plannes ;

Item, dix neuf longères longues ;

Item, quatre douzaines et demye de serviettes ouvrées telles quelles ;

Item, quinze douzaines grousses serviettes plannes.

DU 21 NOVEMBRE L'AN SUSD., *en ung coffre en salle vert :*

Quatre couvertures de taffetas rouge ;

Item, la couverture du chariot qui est de drap d'or ;

Item, ung pavillon de drap d'or, garny comme il appartient.

En ung autre coffre :

Trois flacons vielz rompus dont s'en fault ung bouchon et deux chaynettes ;

Item, un plat et la moyctié d'ung autre plat rompus avec dix huit cueillers, le tout d'argent, poisant trente six marcs, — pour ce cy.......................... XXXVI^{ms}.

Et l'autre moyctié dudit plat a esté emploié comme lon dit à faire un couvercle pour la tasse de madame l'abesse de Saint Ozanny (1) que mad. dame lui a donné.

---

(1) L'abbesse de Saint-Ozanny. — Madeleine, bâtarde d'Angoulême, fille du comte Charles et d'Antoinette de Polignac.

En ung autre coffre :

Item, ung dez de veloux bleu semé de fleurs de liz d'or, duquel madame Laisnée (1) a la moyctié parce qu'il est du temps de feu Monsg. le conte Jehan ;

Item, trois rideaux de damas cramoysi ;

Item, deux pavyllons de taffetas, l'un blanc et l'autre gris ;

Item, une crestepoincte (2) de taffetas cramoysi ;

Item, quatre quareaulx de drap d'or ;

Item, quatre quareaulx de drap d'argent ;

Item, deux quareaulx de satin rouge ;

Item, ung ciel et douxciel (3) de damas cramoysi.

En la chapelle du chasteau, en ung grand coffre :

Huit piéces de drap d'or de poulpre à personnaiges ;

Item, dix piéces de drap d'or cramoysi, en ce comprins le ciel et la couverture de drap d'or semé de drap d'or.

Au galetas :

Sept piéces de tappicerie de verdure appelée la bergerie, en ce comprins ung banchier ;

Item, neuf piéces de tappicerie de verdure appelée la chasse, en ce comprins ung banchier (4) ;

---

(1) Mme Laisnée. — Marguerite de Rohan, veuve du comte Jean le Bon, mère de Charles d'Orléans, comte d'Angoulême, morte en 1497.

(2) Crestepointe. — On trouve aussi *coustepointe*. — Les courtepointes étaient des couvertures de lit faites d'étoffe mise en double et rembourrée de coton, laquelle était *pointe* ou cousue.

(3) Ciel. — Nom ordinairement donné à la tenture dressée sur le haut d'un lit. C'en était avec la coutepointe et le cheveciel la partie intégrante. Il y avait des ciels adaptés à d'autres usages.

(4) Beanchiers. — Banquiers. — On appelait ainsi des pièces d'étoffe ou de tapisserie que l'on tendait avec des coussins nommés carreaux sur le dossier et le siége des bancs à dais sculptés.

Item, plus trois piéces de tappicerie de layne de verdure ;

Item, deux grans piéces de tappicerie de layne appellée Alixandre ;

Item, deux grans tappiz veluz ;

Item, douze autres tappiz veluz, tant grans que petis ;

Item, neuf quareaulx de tappicerie, tant des bucherons que de Alixandre ;

Item, plus neuf piéces de tappicerie de layne nommée Thereux (1) ;

Item, dix piéces de tappicerie de sarge rouge, comprins le ciel et doulciel, nommée la Morisque ;

Item, plus six pièces de muraille de tappicerie de sarge de Can, semées de serfz de broderies, le ciel, doulciel et couverture davantaige qui soit de satin cramoysi aussi semetz de serfz ;

Item, le ciel et doulciel d'une chambre qui s'appelle les pauvres, qui est de sarge rouge ;

Item, le ciel et doulciel de sarge rouge semée d'oiseaux appelé le gibier ;

Item, ung ciel, doulciel et une grant couverture de taffetas blanc et rouge fort uzez ;

Item, ung ciel, doulciel et une couverte de damas blanc semé de marguerites, fort uzé ;

Item, un petit ciel, doulciel et la couverte de damas blanc fort uzé ;

Item, quatre grans tappiz velus vieulx fort uzez ;

Les pièces de tappiceries accollées estant communes et par moitié entre feu mond. sr et mad. la contesse sa mère.

Item, seize quareaulx, savoir est : huit de veloux cramoysi, quatre de veloux noir et quatre de satin tanne ;

(1) Thereux. — Probablement *Theseus*.

Item, deux quareaulx de veloux sur veloux noir, figure;

Item, deux chaères de fer garnies et couvertes de veloux noir avecques les poinctes de lecton doré;

Item, ou chastel de Coignac, y a six chambres garnies chacune de lit et couchete.

Linge baillé en garde à la femme de Jarnac, en ung coffre, en la petite salle:

Premièrement, dix-neuf draps de lit de toille de Ollande, de quatre toilles chacun;

Item, huit draps de trois toilles chacun, aussi de fine Ollande;

Item, vingt draps de trois toilles de fin lin;

Item, deux grans draps de toille crespe;

Item, trois douzaines de tabliers, moictié grans et moictié petis, de fin lin ouvrez;

Item, vingt trois douzaines de serviettes de fin lin;

Item, trois orilliers de duvet en toilles de futaine.

Linge estant ès mains de la nourisse de Mademoyselle (1) *en ung coffre au galetas.*

---

(1) Mademoiselle. — Marguerite d'Angoulême, née à Angoulême le 11 avril 1492, morte au château d'Audos le 21 décembre 1549.

Marguerite Texier ou Texierre, nourrice de Marguerite d'Angoulême, est inscrite dans les comptes de Louise de Savoie, en 1497 (art. *gaiges d'officiers et pencions*), pour la somme de vingt-cinq livres tournois représentant ses gages de l'année. Cette Marguerite Texier vivait encore le 17 mars 1519 (v. st.), époque à laquelle elle rendait foi et hommage à la duchesse d'Angoulême pour la prévôté de Mainxe, ainsi que le constate l'extrait suivant d'une pièce conservée aux Arch. Imp., (section domaniale, P. 514, cot. 144): « Loyse, mère du roy, duchesse d'Angoulmois et d'Anjou, contesse du Mayne, au sénéchal de nostre duché d'Angoulmois, à son lieutenant ou accesseurs, à noz advocat, procureur et

Premièrement, quarante huit draps de lit de lin de trois toilles;

Item, dix sept autres draps de lin de deux toilles et demye;

Item, deux draps de lin de quatre toilles;

Item, dix sept draps de lin de quatre toilles;

Item, quatre draps de toille Hollande de trois toilles et demye;

Item, seize draps de chanvre de deux toilles et demye;

Item, seize draps de chanvre de deux toilles;

Item, douze draps de toille Hollande de trois toilles.

LINGE DE TABLE.

Dix grans tabliers ouvrez de fin lin, chacun de quatre aulnes de long et de deux aulnes de large.

Item, quatre autres tabliers ouvrez de fin lin, chacun de quatre aulnes de long et une aulne et demye de large;

Item, sept tabliers de fin lin;

Item, deux tabliers presque usez;

---

receveur d'Angoulmois, salut et dilection. Savoir vous faisons que nostre chère et bien aymée Marguerite Texier, une de noz femmes de chambre et norrice de nostre trés chère et trés amée fille, la duchesse d'Alençon et de Berry, nous a aujourd'huy fait les foy et hommage lige que tenue nous estoit faire, pour raison de la prévosté de Mainxe, ses appartenances et deppendances, acquise puis nagueres par ladite Marguerite Texier, pour elle et pour Charles Lebon, son filz, et Marie Bellye, sa femme, de maistre Hélies du Tillet, vice-président des comptes du roy, nostre dit trés cher seigneur et filz; tenue et mouvant de nous, à cause de nostre chastel et chastellenie de Boutheville, etc....... Donné à Angoulesme, le dix-septiesme jour de mars, l'an de grâce mil cinq cens et dix neuf. Ainsi signé : par Madame. Babou. »

Item, trois nappes de chanvre toutes neufves, qui sont encore à orler.

En la petite chambre de Madame, en ung coffre de cuyr ferré,

A esté trouvé une croix d'or en laquelle y a ung gros dyament, un ruby caboche (1) et deux émerauldes, qu'on dit avoir cousté le tout quatre mil cens escuz;

Item, ung ruby enchassé en une bague d'or, qu'on dit avoir costé six cens ducatz;

Item, ung autre ruby caboche enchassé en une autre bague d'or, que on dit avoir costé trois cens escuz;

Item, ung dyament en cueur à faces enchassé en une bague d'or, que on dit avoir costé quatre cens cinquante escuz;

Item, une turquoyse enchassée en une bague d'or, que on dit avoir costé la somme de huit vings escuz;

Item, ung quarquan (2) d'or auquel y a ataché ung gros dyament en cueur, qui cousta la somme de mil escuz;

Item, une grosse perle ronde, qui fut achaptée mil escuz;

Item, ung dyament en poincte qui fut, comme l'on dit, achapté trois cens escuz.

En une boeste estant en ung petit coffre en l'estude de feu Monseigneur le conte, en la petite chambre de darrière,

---

(1) Rubis caboche. — Demi sphérique ou rond, parce qu'on n'a fait que polir sans tailler.

(2) Quarquan. — Sorte de chaîne ou de collier de pierres précieuses, du grec *karkinos*, dont on a fait *carkannus*, cancre, à cause de la ressemblance du carcan avec les serres d'un cancre.

Ont esté trouvées les pièces et espèces d'or et monnoyes (1) qui s'ensuivent :

Premièrement, trois cens ung noble trois quars de henry;

Item, cent douze nobles ung quart à la roze;

Item, huit cens cinquante escuz vieulx ryaulx francs a pié que a cheval;

Item, neuf vings lyons;

Item, quarante huit angeloz et demye;

Item, soixante six henricques et demye;

Item, dix neuf alphoncins;

Item, cent deux rides et demye;

Item, deux moustons;

Item, quatre magdaléves;

Et en une poche en plusieurs monnoyes la somme de vingt livres tournois.

AUTRES BIENS MEUBLES TROUVEZ EN ANGOLESME, *desquelz Charles Boucheron taillandier varlet de chambre de feu mond. s^r a la garde et gouvernement, et mis par inventoire le* XXIIIe *jour de novembre l'an susd.*

---

(1) Monnaies. — Les monnaies d'or et d'argent frappées en France au XVe siècle furent les suivantes : 1° Sous Charles VI (1380-1422). *Monnaies d'or :* royaux, écus heaume, écus à la couronne, moutons, chaises et saluts ; *monnaies d'argent :* gros tournois. — 2° Sous Charles VII (1422-1461). *Monnaies d'or :* écus à la couronne, francs, royaux, moutons et chaises ; *monnaies d'argent :* gros d'argent. — 3° Sous Louis XI (1461-1483). *Monnaies d'or :* écus à la couronne, écus au soleil ; *monnaies d'argent :* gros. — 4° Sous Charles VIII (1483-1498). *Monnaies d'or :* écus au soleil, écus à la couronne ; *monnaies d'argent :* gros. Les rois d'Angleterre Henri V et Henri VI firent frapper en France, sous le règne de Charles VI, pour l'*or :* des saluts, des francs, des angelots et des nobles ; en *argent* et *billon :* des grands blancs, des petits blancs, des doubles parisis, des deniers parisis, des deniers tournois, des oboles.

Et premièrement, au chasteau dudit Angolesme, au coffre de la salle basse, la tappicerie de la mesme verdure qui fut achaptée à Lyon, comprins le ciel des presses, treize pièces ;

Item, plus cinq pièces verdure mesme achaptée à Lyon semée de vollerie , et le reste qui sont six pièces mis en ung coffre en la grant salle et avecques les autres tappiceries, comprins le ciel, — pour ce cy unze pièces pour le tout.

Item, la tappicerie des bucherons, unze pièces en la grante salle aud. coffret ;

Item, neuf pièces dorseoie, comprins le ciel ;

Item, d'Alexandre cinq pièces ;

Item, sept pièces de verdure de Flandres avecques deux banchiers assemblez en ung ;

Item, sept autres pièces de verdure plus vieille de Flandres et autre feuillage ;

Item, deux banchiers de verdure assemblez en ung dymagerie ;

Item, ung autre banchier de saincte Suzanne ;

Item, ung autre banchier dymagerie assemblé ;

Item, ung ciel semé de vollerie de sarge rouge ;

Item, ung pavillon à deux riddeaux de sarge rouge et vert ;

Item, ung petit pavillon de taffetas noir et jaulne ;

Item, deux riddeaux de taffetas blanc et tanne ;

Item, deux riddeaux de taffetas vert et jaulne ;

Item, deux tappis veluz ;

Item, trois mentes et trois coestes poinctes blanches ;

Item, une mente blanche fourrée de regnards ;

Item, deux vielz riddeaux rouges ;

Item, deux couvertures vertes fort uséez;

Item, trois riddeaux bleuz et blanc vieulx ;

Item, ung ciel de drap d'or de bassin avecques les pendans ;

Item, cinq chaères (1) de fer, garnies de poinctes de lecton doré, l'une couverte de drap d'or, l'autre de drap d'argent, l'autre de veloux cramoysi et deux de satin figure ;

Item, douze litz et couchetes garny de unze traversins seulement ;

Item, quatre poesles rondes ;

Item, quatre poesles à queue, deux noires et deux blanches ;

Item, deux grisles et ung fricquet (2) ;

Item, trois grans potz de fer ;

Item, deux rotissoirs ;

Item, dix grans broches de fer ;

Item, dix pièces d'artillerie, faulcons (3) gros et menuz avecque leurs montures garnies de rouhes et chevaletz ;

Item, ung gros canon monté sur rouhes et chevalets ;

Item, vingt une paire et demye de landiers de fer ;

Item, cinquante sept platz, dix sept escuelles et

---

(1) Chaère. — Chaire, sorte de chaise. Chaière ou chaère pour atourner (pour la toilette) ; chaières nécessaires (chaises percées); ces dernières étaient aussi appelées *chaières du retrait*. — Dans un compte de 1468, on lit : *Pour une aulne de toille... livré à Pierre Malebeste, valet de fourrière du Roi, nostre sire, pour servir à la chaère du retrait dudit seigneur. — Pour deux aulnes velloux vert pour faire bourletz à chaize percée pour les affaires.* (Compte de 1541.) — (Douët-D'Arcq, *comptes de l'argenterie des rois de France.*)

(2) Fricquet. — Écumoire pour retirer la friture de la poêle.

(3) Faucons. — Sorte de petits canons ainsi appelés de ce qu'ils fauchent les hommes.

quatre grans pots, le tout d'estaing, poisant deux cens quatre vings huit livres.

En la maison de Jehan Bouscheron (1) *tailleur et varlet de chambre de feu mond. seig*r, *en Angolesme*,

A esté trouvé une fourreure de martres et rouzeulx ;

Item, une fourreure de vaultours ;

Item, une autre fourreure de queues de martres ;

Item, une fourreure de bonnes martres subelines d'une robe longue ;

Item, deux manteaulx de gris dammassé et deux boetes de gris, vallant un cent de gris.

Le tout desd. fourreures estimé par plusieurs maistres pelletiers qui les ont veues à la somme de cinqcens escuz, vallant la somme de VIIIc LXXVl Is, — pour ce cy. VIIIc LXXVl Is.

Et est à noter que en ce présent inventoire n'est rien comprins des lettres et tiltres, mais sont déclairez en autre inventoire appart, qui est long et prolixe. Aussi est a notté que des debtes deuz aud. feu seigneur et de ce qu'il devoit, et pareillement des blez, vins et autres provisions qui estoient au temps de son décès, n'a esté riens mis ne couché par inventoire parceque le tout porra estre veu par les comptes des tresorier, argentier et autres officiers comptables de la maison.

Ainsi signé : F. CORLIEU et DUTILLET.

Et au dos : Inventoire de Monseig. d'Angolesme.

---

(1) Jehan Bouscheron. — Ce tailleur et varlet de chambre du comte d'Angoulême se trouvait encore au service de sa veuve en 1497. On lit, en effet, la note suivante dans les comptes de cette princesse : « A Jehan Bouscheron, varlet de chambre, la somme de vingt livres tournois pour ses gages dudit an. » (Art. *gaiges d'officiers et pencions*.)

TABLE




Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

